

Rapport *financier* *semestriel*



Période

du 1^{er} avril

au 30 septembre

2021

MedinCell 

Rapport semestriel d'activité



Événements marquants du semestre



États financiers consolidés semestriels
résumés établis en normes ifrs
au 30 septembre 2021



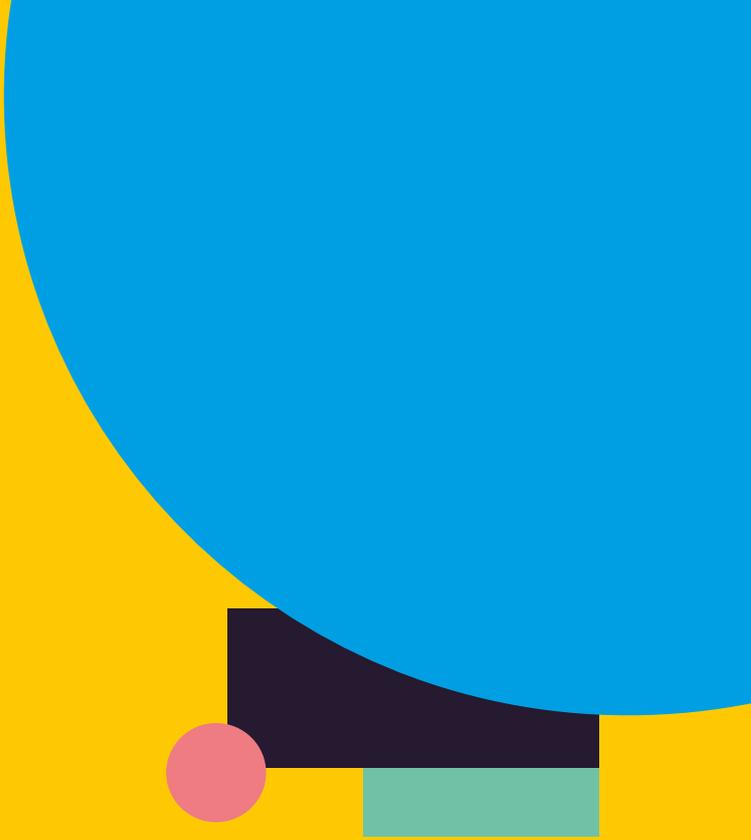
Attestation du responsable
du rapport financier semestriel



Rapport d'examen limité
des commissaires aux comptes



#03



Rapport **semestriel** **d'activité**

Rapport financier semestriel

« Notre mission est de contribuer à l'amélioration et à la protection de la santé des populations du monde entier. Le juste partage de la valeur créée avec l'ensemble de nos collaborateurs est le socle de notre modèle d'entreprise. La pérennité de MedinCell est une condition essentielle à l'atteinte de nos objectifs ».

Raison d'être de MedinCell, votée par l'Assemblée Générale du 5 septembre 2019 et inscrite dans les statuts.

MedinCell est une société pharmaceutique technologique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés.

—> **Une plateforme technologique ouvrant une multitude d'opportunités**

La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection, sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de polymères de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. MedinCell, à travers cette libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le

cadre d'un traitement ponctuel ou chronique.

- L'injection sous-cutanée à action prolongée, qui permet une action systémique, constitue une alternative aux méthodes classiques de prise de médicament, la plupart orales. Elle vise à augmenter l'efficacité des traitements en améliorant notamment l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales sur toute la période préconisée, un défi majeur de santé à l'échelle mondiale. La plupart des produits du portefeuille actuel de la société utilisent l'injection sous-cutanée, notamment le plus avancé, mdc-IRM, dont le dossier de demande de mise sur le marché basé sur des résultats de Phase 3 positifs, a été déposé et accepté par la FDA au cours de l'été 2021. Ce sont donc plusieurs centaines de patients qui ont déjà été traités de cette manière pendant plusieurs mois. L'injection sous-cutanée présente l'avantage d'être beaucoup moins douloureuse que l'injection intramusculaire, notamment utilisée pour

les principaux antipsychotiques à action prolongée déjà utilisés actuellement. Elle permet potentiellement, par ailleurs, de localiser le dépôt et de l'enlever facilement si besoin

- L'injection locale à action prolongée permet, quant à elle, d'administrer un principe actif directement dans la zone ciblée par exemple en intra-articulaire ou péri-neural, notamment dans le cadre d'interventions chirurgicales ou encore dans le cadre de douleurs localisées chroniques. L'objectif est de réduire significativement la quantité de médicaments par rapport à celle qu'il faudrait administrer oralement ou par intraveineuse pour atteindre le même effet, tout en limitant les effets secondaires liés notamment au pic de toxicité. L'injection intra-articulaire est

utilisée pour le programme mdc-CWM, dont l'étude clinique de phase 3 est en préparation aux États-Unis.

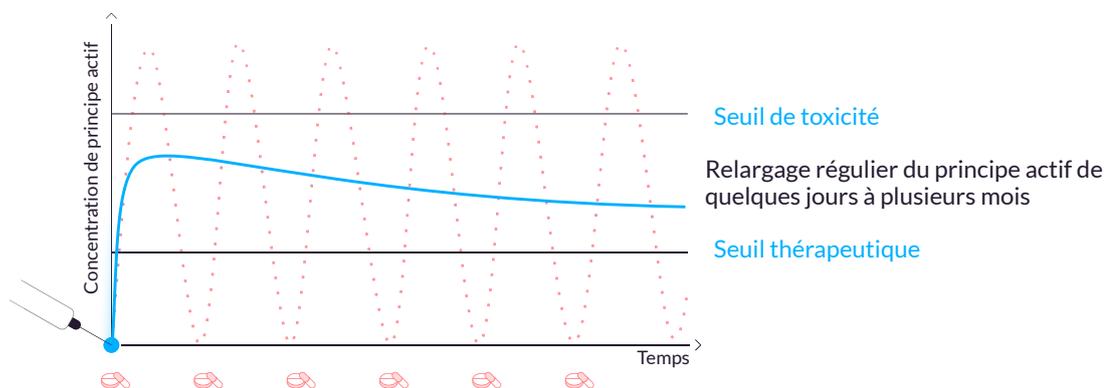
Avant d'entrer en développement, chaque programme suit un processus de sélection rigoureux qui consiste à évaluer et valider son intérêt médical, son potentiel économique et sa faisabilité technique. Cette étape préalable vise à maximiser les chances de succès et à limiter le risque financier. Elle permet d'établir un TPP (Target Product Profile), c'est-à-dire un cahier des charges du produit qui entrera en développement, précisant notamment la molécule utilisée, l'indication ciblée, la durée d'action du produit, la dose qui devra être délivrée de manière régulière. Ce TPP pourra être amené à évoluer au cours des premières étapes de développement du produit.

→ Des processus de développement produits en trois étapes

Après sélection, chaque produit suit ensuite un même parcours.

- **Formulation** : cette première étape vise à obtenir un prototype du produit respectant les spécifications ciblées, notamment la durée d'action et la dose de principe actif qui doit être diffusée de manière régulière. Chaque produit conduit à la création d'une nouvelle association de polymères, ce qui rend chaque formulation unique et exclusive.

Le contrôle de la diffusion du principe actif sur toute la durée souhaitée constitue un enjeu majeur afin de maintenir la concentration de principe actif dans la fenêtre thérapeutique, c'est-à-dire au-dessus du seuil thérapeutique et en-dessous du seuil de toxicité.



- **Développement préclinique** : lancé après la sélection d'une formulation candidate, le développement préclinique regroupe une série d'études et d'opérations réglementaires visant à confirmer la viabilité du produit, à tester son innocuité ainsi qu'à aider à établir les bases scientifiques et la stratégie réglementaire nécessaires à toutes demandes d'autorisations d'essais cliniques. En cas de succès, le produit entre alors dans les phases de développement clinique sur l'homme.
- **Développement Clinique** : une fois l'autorisation d'essais cliniques obtenue de la part des autorités de santé (FDA aux États-Unis et l'AEM - Agence Européenne des Médicaments en Europe), sur la base des résultats précliniques, le développement clinique sur l'homme est engagé. Il se décompose en plusieurs étapes successives (Phases 1, 2 et 3) visant à tester et à valider la tolérance au traitement et son efficacité. Toutefois, les produits développés par MedinCell reposant sur des principes actifs déjà connus et commercialisés, sont potentiellement éligibles de bénéficier de processus réglementaires allégés qui prennent en compte le risque moindre (comme la procédure 505 (b) (2) aux États-Unis). Par exemple, le produit mdc-IRM n'a pas nécessité d'études cliniques de phase 2.

→ **Une expertise dans le domaine des polymères**

Les polymères sont au cœur des formulations de BEPO® et de la propriété intellectuelle de MedinCell. La maîtrise de leur fabrication à échelle commerciale et aux normes de qualité pharmaceutiques est essentielle. MedinCell est donc partenaire dans une coentreprise, CM Biomaterials, créée en 2015 avec Corbion (Amsterdam : CRBN), l'un des principaux fabricants et fournisseurs mondiaux de biopolymères pour l'industrie pharmaceutique. Dès l'étape de formulation, les copolymères propres à chaque produit sont fabriqués dans le respect des standards GMP (Good Manufacturing Practice), c'est-à-dire à un niveau de qualité identique à celui de

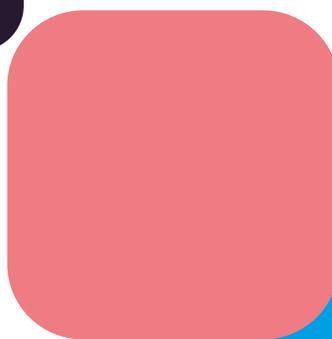
produits pharmaceutiques commercialisés et sont issus des mêmes lignes de production que les futurs lots de commercialisation.

→ **Une stratégie de développement rapide du portefeuille de produits**

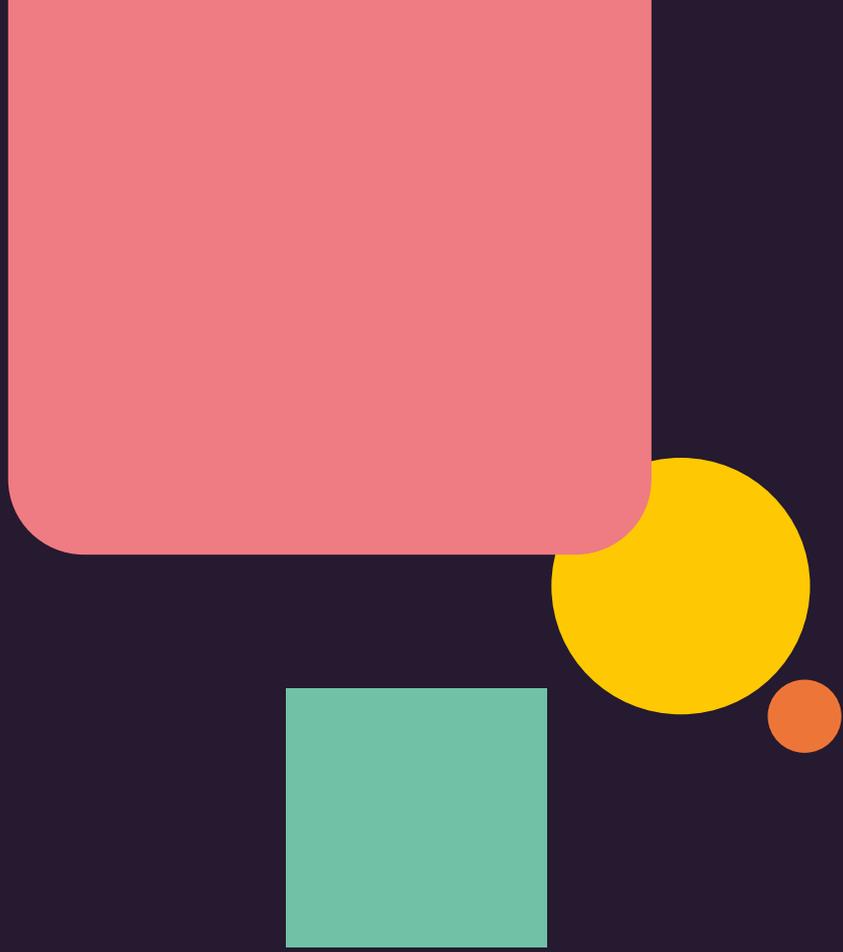
La technologie propriétaire BEPO® peut être combinée avec de nombreux principes actifs et donc être utilisée dans différentes indications. La stratégie de la Société est de maximiser son impact médical et financier en développant un portefeuille de produits choisis pour leur potentiel.

Les produits ainsi sélectionnés seront :

- Soit développés intégralement en partenariat dès le début de leur processus de R&D. Cette approche a notamment été privilégiée sur les premiers produits de la Société, notamment dans une logique d'optimisation financière ;
- Soit développés en interne pour leurs phases amonts. Cette nouvelle approche a été amorcée fin 2018 après l'introduction en bourse de la Société qui lui a permis de se doter des moyens financiers nécessaires à sa mise en œuvre. Le lancement de ces projets internes a pour objectifs :
 - >> D'accélérer la constitution du portefeuille de médicaments candidats,
 - >> D'éliminer les risques amont pour mieux sélectionner les produits à amener en développement clinique,
 - >> D'améliorer les conditions de partenariat éventuel pour les étapes ultérieures, et
 - >> De garder plus de contrôle sur les produits, voire éventuellement la propriété intégrale de certains.



#08

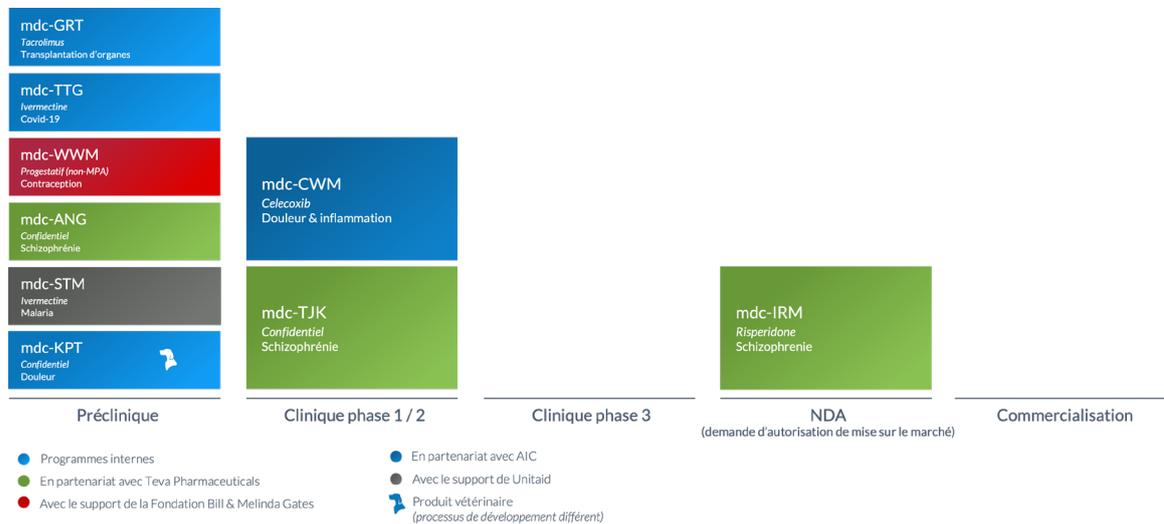


**Évènements
marquants**
du semestre

→ Portefeuille de produits MedinCell au 30 septembre 2021

Au 30 septembre 2021, le portefeuille de produits basés sur la technologie BEPO® compte :

- 1 produit candidat en attente d'autorisation de mise sur le marché aux États-Unis pour une commercialisation prévue dès 2022 en cas de feu vert de la FDA ;
- 2 produits candidats en développement clinique et 6 produits candidats en développement réglementaire préclinique, plusieurs autres produits sont actuellement en phase de formulation ;
- 6 sont développés en partenariat ou avec le soutien financier de fondations ou agences de santé, les autres sont des programmes internes financés directement par MedinCell ;
- Parmi ces programmes (précliniques et cliniques) 8 sont en santé humaine et 1 en santé animale.



Plusieurs autres programmes, développés seuls, en partenariat ou avec le support de fondations ou agences internationales, sont actuellement au stade d'évaluation ou de formulation, étapes préalables à la sélection d'un produit candidat.

→ Synthèse des événements clés du semestre clos le 30 septembre 2021 et au-delà

(communiqués de presse disponibles sur invest.medincell.com)

AVRIL
2021

mdc-TTG (Covid-19) : l'essai clinique valide l'innocuité de l'ivermectine en prise quotidienne sous forme orale, pour simuler la libération continue du principe actif par une injection longue action

JUIN
2021

mdc-STM (paludisme) : après sélection du candidat médicament annoncée en juin 2021, le produit injectable à action prolongée contre le paludisme est entré en phase de développement réglementaire

AOÛT
2021

mdc-IRM (schizophrénie) : Teva et MedinCell annoncent l'acceptation par la FDA du dossier de demande d'approbation de mise sur le marché de ce produit

ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

NOVEMBRE
2021

mdc-IRM (schizophrénie) : Les données de phase 3, présentées par Teva Pharmaceuticals au Psych (30 octobre - 1^{er} novembre 2021), montrent des améliorations significatives pour les patients atteints de schizophrénie : prolongement du délai avant rechute imminente, diminution du risque de rechute et augmentation des chances de stabilité clinique.

Développé en collaboration avec Teva Pharmaceuticals, mdc-IRM, une suspension injectable de rispéridone pour le traitement des patients atteints de schizophrénie, est le produit en développement le plus avancé utilisant la technologie BEPO® de MedinCell (nom de code Teva : TV-46000). La demande de mise sur le marché, en cours d'examen par la FDA, pourrait conduire à la commercialisation de mdc-IRM dès 2022 par Teva aux États-Unis, sous réserve de conclusions favorables. MedinCell est éligible au versement de milestones liés au passage de futures étapes de développement et de commercialisation (maximum de \$122 millions au total) et au paiement de royalties sur les ventes nettes.

DÉCEMBRE
2021

MedinCell obtient des financements à hauteur de 4 millions d'euros :

- 3 M€ sous forme de prêt de BPIFrance pour le développement d'un médicament longue action à base d'ivermectine visant à protéger pendant plusieurs semaines contre la Covid-19 et ses variants (programme mdc-TTG)
- 1 M€ d'euros sous forme de subvention, issue de l'Appel à projet Résilience du ministère chargé de l'Industrie, qui s'inscrit dans le cadre du plan France Relance, pour son nouveau laboratoire sur le site de Jacou, France

Dans le cadre de la présentation des résultats semestriels, Teva Pharmaceuticals et AIC ont fourni à la Société des informations mises à jour sur les programmes basés sur la technologie BEPO® dont ils financent et pilotent les développements réglementaires :

- mdc-TJK (schizophrénie) : notre partenaire Teva indique que l'analyse en cours des résultats de la première étude chez l'homme est attendue en 2022 et qu'elle orientera les décisions sur les prochaines étapes de développements.
- mdc-ANG (schizophrénie) : notre partenaire Teva nous indique que les travaux précliniques en cours pourraient éventuellement conduire au démarrage des activités cliniques en 2022.
- mdc-CWM (douleur et inflammation post-opératoire) : notre partenaire AIC indique que les discussions continuent avec la FDA pour optimiser le plan de développement de la phase 3 et qu'il est prêt à la démarrer au cours du premier semestre 2022.

→ Dépôt d'une demande d'autorisation de mise sur le marché auprès de la FDA pour mdc-IRM

L'événement majeur du semestre écoulé est le dépôt en juin 2021 de la demande d'autorisation de mise sur le marché pour le produit le plus avancé basé sur la technologie BEPO®: mdc-IRM, destiné au traitement de la schizophrénie et développé en collaboration avec Teva Pharmaceuticals (nom de code du projet chez Teva : TV46000). La demande de mise sur le marché a été acceptée par la FDA en août 2021. Elle est en cours d'instruction au moment de la clôture semestrielle. En cas de conclusion favorable, notre partenaire Teva qui finance et pilote le développement réglementaire et qui prendra en charge la distribution du produit, pourrait faire un lancement commercial aux États-Unis dès 2022. MedinCell est éligible au versement de milestones liés au passage de futures étapes de développement, puis au paiement de royalties entre le milieu et le haut de la fourchette d'un taux à un chiffre sur les ventes nettes et milestones commerciaux. Le total des milestones de développement et commerciaux peut atteindre 122M USD pour chaque produit, soit 366M USD pour les 3 produits combinés.

La demande d'autorisation de mise sur le marché déposée auprès de la FDA - l'agence sanitaire fédérale américaine - par Teva Pharmaceuticals, s'appuie sur les données de phase 3 de deux études pivots : TV46000-CNS-30072 (l'étude RISE - Risperidone Subcutaneous Extended-Release Study) et

TV46000-CNS-30078 (l'étude SHINE, qui vise à tester l'innocuité du produit pour le traitement d'entretien de la schizophrénie). Ces études ont évalué l'efficacité, l'innocuité et la tolérance à long terme du produit TV-46000/mdc-IRM comme traitement pour les patients atteints de schizophrénie.

Le 7 janvier 2021, MedinCell et Teva avaient annoncé des résultats positifs. La participation à cet essai clinique était ouverte à des patients âgés de 13 à 65 ans. L'étude a montré que les patients traités avec l'injection sous-cutanée expérimentale de rispéridone, soit une fois par mois (q1M) (n=183), soit une fois tous les deux mois (q2M) (n=179), avaient atteint le principal critère d'évaluation, un délai statistiquement significatif avant la rechute par rapport aux patients traités par placebo (n=181), $p < 0,0001$ pour chaque comparaison. D'autre part, les injections sous-cutanées de rispéridone évaluées, q1M et q2M, ont respectivement montré une réduction de 80,0% et de 62,5% du risque de rechute par rapport au placebo. Par ailleurs, aucun nouveau risque lié à la sécurité du produit n'avait été identifié qui soit incompatible avec le profil de sécurité connu d'autres formulations de la rispéridone.

POST-CLÔTURE

Teva Pharmaceuticals, a présenté les résultats de l'étude pivot de phase 3, Risperidone Subcutaneous Extended-release Study (RISE), comparant l'administration mensuelle (q1m) et une fois tous les deux mois (q2m) de TV-46000

avec un placebo (1:1:1) chez des patients atteints de schizophrénie stabilisés après prise orale de rispéridone. Les résultats ont montré que le traitement avec TV-46000 (q1m et q2m) a considérablement prolongé le délai avant une rechute, diminué la proportion de patients au bord de la rechute à la 24^{ème} semaine de l'étude, et augmenté significativement la proportion de patients ayant présenté un état stable. Le profil de sécurité de TV-46000 s'est révélé favorable, aucun nouveau signal de sécurité n'a été identifié par rapport aux données existantes obtenues avec les formulations orales et d'autres formulations de rispéridone à libération prolongée. Ces résultats, au travers de l'analyse détaillée de l'étude TV46000, ont été présentés par Teva lors de la conférence annuelle Psych Congress 2021 qui s'est tenue du 29 octobre au 1er novembre 2021 à San Antonio au Texas.

L'étude RISE était une étude multicentrique, randomisée, en double aveugle et contrôlée par placebo, visant à évaluer l'efficacité de la suspension injectable de rispéridone à libération prolongée en sous-cutanée comme traitement chez les patients (âgés de 13 à 65 ans) atteints de schizophrénie. Au total 544 patients ont été randomisés pour recevoir une injection sous-cutanée de TV-46000, mensuelle (q1m) ou une fois tous les deux mois (q2m), ou un placebo dans un rapport de 1:1:1 (stade 2). Le principal critère d'évaluation était le temps écoulé avant une rechute. L'étude a été conçue pour comparer TV-46000 q1m et TV-46000 q2m avec le placebo chez des patients atteints de schizophrénie stabilisée par la rispéridone orale (stade 1). Le critère d'évaluation principal était le délai avant l'imminence d'une rechute, et les critères d'évaluation secondaires étaient la proportion de patients présentant une rechute imminente à la 24^{ème} semaine de l'étude et la proportion de patients restés stables à la 24^{ème} semaine de l'étude. Aucun nouveau signal de sécurité n'a été identifié avec TV-46000 comparé aux données de sécurité existantes sur la rispéridone orale et d'autres formulations de rispéridone à libération prolongée.

Sur les 1267 patients examinés, 863 ont été recrutés et 544 ont été randomisés. Le délai de rechute imminente était significativement en faveur de TV-46000 (rapport des risques [IC à 95 %]; globalement : 0,283 [0,184 ; 0,435], $P < 0,0001$; q1m : 0,200 [0,109 ; 0,367], $P < 0,0001$; q2m : 0,375 [0,227 ; 0,618], $P < 0,0001$) comparé au placebo. TV-46000 a également prolongé les délais avant rechute qui ont été respectivement multipliés par 3,5, 5,0 et 2,7, comparé au placebo. Les proportions de patients présentant une rechute imminente à la Semaine 24 étaient significativement plus faibles dans les groupes TV-46000 (q1m et q2m ensemble : 9 % ; q1m : 7 % ; q2m : 11 %) comparé au placebo (28 % ; $P < 0,0001$, $P < 0,0001$, $P = 0,0001$, respectivement). Les proportions de patients restés stables étaient significativement plus élevées (83 %, 87 %, 80 % vs 61 % ; $P < 0,0001$, $P < 0,0001$, $P = 0,0001$, respectivement). Le profil de sécurité de TV-46000 dans cette étude était similaire à celui d'autres formulations de rispéridone. Les effets indésirables les plus fréquents (taux ≥ 5 % et supérieurs à ceux du placebo) étaient des symptômes de rhinopharyngite, de la prise de poids et des symptômes extrapyramidaux.

→ *Autres événements marquant du semestre*

mdc-CWM

Le partenaire de MedinCell AIC a informé le Société en septembre 2021 qu'il vise l'obtention du feu vert de la FDA pour le lancement des études d'efficacité de phase 3 avant la fin de l'année 2021. D'autre part, l'étude d'innocuité, visant à compléter la base de données de sécurité à long terme de mdc-CWM, a été décalée à la demande de la FDA. Elle démarrera après l'obtention des résultats préliminaires de la première étude de Phase 3. Notre partenaire indique que cela n'aura pas de conséquence sur le planning général du programme.

Ces études feront suite à l'étude de phase 2 clôturée en mars 2020 qui s'était achevée avec des résultats favorables :

- Aucun problème de sécurité n'a été identifié par rapport au traitement analgésique standard du groupe contrôle ;
- Amélioration des critères d'évaluation de la douleur à 2 semaines et à 3 mois avec mdc-CWM combiné aux soins analgésiques standards par rapport au panel traité uniquement avec les soins analgésiques standards ;
- Amélioration de nombreux autres paramètres par rapport à l'analgésie standard, notamment la fonction et l'amplitude des mouvements du genou.

Pour rappel, le projet mdc-CWM est une collaboration avec Arthritis Innovation Corporation (AIC) à Toronto, au Canada. Le produit est basé sur le célécoxib, une molécule qui bénéficie déjà d'une position forte dans les protocoles de récupération rapide, de plus en plus utilisés depuis vingt ans dans la gestion de la douleur suite aux interventions d'arthroplastie. Le développement réglementaire est dirigé et financé par AIC qui bénéficie du soutien financier d'investisseurs privés.

mdc-STM

Une formulation candidate a été sélectionnée sur la base d'études in vivo. Le programme est désormais en développement préclinique réglementaire pour un début des essais cliniques prévu en 2023. Soutenu par Unitaid avec des paiements totaux attendus de US\$ 6,4 M, dont US\$ 4,9 déjà encaissés au 30 septembre 2021, le programme mdc-STM vise à neutraliser le vecteur de transmission du paludisme.

mdc-TTG

En mars 2020, capitalisant sur son expérience dans la formulation d'ivermectine en injection à action prolongée, MedinCell a annoncé le lancement d'un programme de recherche dans le Covid-19. Ce projet de recherche est devenu le programme mdc-TTG, qui a pour objectif de proposer un traitement injectable sous forme de seringue pré-remplie, prête à l'emploi, à température ambiante et stable pendant 24 mois. Ce traitement vise à offrir une protection contre le Covid-19 et ses mutants pendant plusieurs mois après une simple injection. Il pourrait également être administré aux personnes identifiées cas contacts Covid-19 pour les protéger.

Au cours du semestre, le corpus de données cliniques et de connaissances scientifiques soutenant l'efficacité prophylactique de l'ivermectine à dose thérapeutique, s'est enrichi.

Parallèlement au développement et à la sélection de plusieurs formulations candidates par les équipes de MedinCell, la Société a lancé en septembre 2020 un premier essai clinique. L'étude qui s'est achevée en mars 2021 a confirmé l'innocuité de l'ivermectine jusqu'à une dose de 100µg/kg/jour en administration continue sur 1 mois chez les volontaires sains. Aucune différence notable n'a été observée entre les volontaires traités et les volontaires sous placebo dans les trois cohortes étudiées successivement (doses quotidiennes de 50 µg/kg, 75 µg/kg et 100 µg/kg respectivement). Les données pharmacocinétiques des trois cohortes montrent une concentration plasmatique

circulante maximale limitée dans les douze premières heures (C_{max} entre environ 25-60 ng/mL) et l'atteinte rapide d'un régime stationnaire et une concentration plasmatique régulière entre environ 10 et 30 ng/mL pendant 28 jours, selon la dose administrée. Ces résultats préliminaires sont jugés positifs et conformes aux attentes de la Société sur la base des données de la littérature.

Au terme de cette étude et du rapport d'expertise du Professeur Jacques Descotes de mars 2021, le profil de sécurité de l'ivermectine soutient donc l'avancée des programmes MedinCell utilisant cette molécule, notamment les programmes mdc-TTG contre le Covid-19 et mdc-STM contre le paludisme.

A la clôture de l'exercice, MedinCell attend le feu vert des autorités sanitaires de plusieurs pays européens, dont la France, pour démarrer une étude clinique de phase 2 multicentrique, randomisée, en double aveugle et contrôlée par placebo, visant à confirmer l'efficacité prophylactique de l'ivermectine en prise régulière, quotidienne, sous forme orale, pour simuler la libération continue du principe actif par un injectable longue action. Cette étude vise à optimiser le développement à venir du produit injectable à action prolongée dont une première formulation candidate a déjà été sélectionnée, d'autres pouvant potentiellement offrir une protection plus longue étant en cours de formulation.

AUTRES

- Au cours du semestre, plusieurs programmes sont entrés en évaluation et en formulation, certains dans le cadre de la stratégie de développement de nouveaux programmes internes, d'autres dans le cadre de nouveaux partenariats. Étant donné le stade précoce de ces programmes, pour des raisons stratégiques évidentes et/ou dans le respect d'engagements de confidentialités, la Société ne peut rendre public, ni les molécules sur lesquelles elle travaille, ni les indications ciblées par ces nouveaux programmes.
- Au cours du semestre, les travaux d'extension du site de Jacou ont avancé. Les nouveaux locaux devraient être disponibles à la fin de l'année 2021.

→ *Détail des 9 produits en développement réglementaire***PROGRAMME EN ATTENTE D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

mdc-IRM

→ **TRAITEMENT DE LA SCHIZOPHRÉNIE**

PARTENAIRE : TEVA PHARMACEUTICALS

Le dossier de demande de mise sur le marché est en cours d'étude par la FDA. Le lancement commercial aux États-Unis pourrait avoir lieu en 2022.

PROGRAMMES AU STADE CLINIQUE

mdc-TJK

→ **ANTIPSYCHOTIQUE**

PARTENAIRE : TEVA PHARMACEUTICALS

Notre partenaire Teva indique que l'analyse en cours des résultats de la première étude chez l'homme est attendue en 2022 et qu'elle orientera les décisions sur les prochaines étapes de développements.

mdc-CWM

→ **DOULEUR POST-OPÉRATOIRE ET INFLAMMATION**

PARTENAIRE : AIC

Notre partenaire AIC indique que les discussions continuent avec la FDA pour optimiser le plan de développement de la phase 3 et qu'il est prêt à la démarrer au cours du premier semestre 2022

**PROCHAINS CANDIDATS POTENTIELS POUR IND/IMPD
(AUTORISATIONS D'ESSAIS CLINIQUES)****mdc-ANG**→ **ANTIPSYCHOTIQUE**

PARTENAIRE : TEVA PHARMACEUTICALS

Notre partenaire nous indique que les travaux précliniques en cours pourraient éventuellement conduire au démarrage des activités cliniques en 2022.

mdc-GRT→ **TRANSPLANTATION D'ORGANES**

PROGRAMME MEDINCELL

Le programme est en développement préclinique réglementaire pour un démarrage des études cliniques en 2023.

mdc TTG→ **COVID-19 ET VARIANTS**

PROGRAMME MEDINCELL

MedinCell prépare le lancement d'une étude clinique de phase 2 visant à confirmer l'efficacité prophylactique de l'ivermectine en prise régulière, quotidienne, sous forme orale (pour simuler la libération continue du principe actif par un injectable longue action). Les résultats de cette étude et le contexte global de la pandémie orienteront et permettront d'optimiser le cas échéant les développements futurs de l'injectable à action prolongé.

mdc-WWM→ **CONTRACEPTION**

PARTENAIRE : FONDATION BILL & MELINDA GATES

Le programme est en développement préclinique réglementaire pour un début des essais cliniques prévu en 2023

mdc-KPT (SANTÉ ANIMALE)→ **DOULEUR**

PROGRAMME MEDINCELL

Le programme est en développement réglementaire avec le lancement des études pivots prévu au deuxième semestre 2022.

mdc-STM→ **PALUDISME**

PARTENAIRE : UNITAID

Une formulation candidate a été sélectionnée sur la base d'études in vivo. Le programme est en développement préclinique réglementaire pour un début des essais cliniques prévu en 2023.

Plusieurs autres projets internes ou en partenariat sont en cours d'évaluation ou de formulation. En cas de succès, ils enrichiront le portefeuille de la société.

→ Rapport d'activité

① ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

>> PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES : 4,1 M€

	30/09/2021 6 MOIS	30/09/2020 6 MOIS	VARIATION EN EUROS	VARIATION EN %
Chiffre d'affaires	1 603	1 226	376	31%
Produits perçus au titre des prestations de développement	1 603	1 226	376	31%
Autres produits de l'activité ordinaire	2 446	1 920	557	29%
Crédit impôt recherche	2 483	1 920	563	29%
Autres produits	(6)	-	(6)	-
Total Produits des activités ordinaires	4 080	3 146	934	30%

En augmentation de 30% par rapport à la période précédente, les revenus du premier semestre de l'exercice 2021-2022 sont majoritairement issus de prestations de services pour les activités de formulation de produits développés avec des partenaires. Ces revenus du premier semestre résultent (i) des collaborations avec la Fondation Bill & Melinda Gates : développement d'un contraceptif féminin injectable actif pendant 6 mois ; (ii) et de la collaboration avec l'agence internationale Unitaid : projet visant à lutter contre la transmission du paludisme.

La société rappelle par ailleurs que les premiers revenus liés aux ventes de produits devraient être les royalties issues de la commercialisation du premier produit

développé avec Teva Pharmaceuticals. D'ici-là, en raison du cycle de développement des produits et en fonction des paramètres financiers mis en place dans le cadre de partenariats (ceux-ci pouvant intégrer ou non certains éléments tels que la facturation de services de formulation, des paiements d'étapes, des royalties, le partage de coûts, le partage de profits, etc.), son chiffre d'affaires pourra varier significativement d'une période à l'autre.

La société, au titre de ses activités de recherche et de développement (R&D), bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche comptabilisé en « Autres produits des activités ordinaires ». Ce dernier est en forte augmentation par rapport à l'année dernière

de 29% s'expliquant par le recours accru aux prestations des CRO (Contract Research Organization) et de CMO (Contract Manufacturer Organization). La première vague de la pandémie ayant entraîné sur le premier semestre de l'année précédente la priorisation des activités de la société, au profit des projets stratégiques, et la mise en place de l'activité partielle entre avril et juin 2020 impactant ainsi les montant du CIR.

>> DÉPENSES OPÉRATIONNELLES : 15,3 M€

(EN MILLIERS D'€)	30/09/2021 6 MOIS	30/09/2020 6 MOIS	VARIATION EN EUROS	VARIATION EN %
Frais de recherche et développement	(11 187)	(7 759)	(3 530)	44%
Frais marketing et commerciaux	(1 106)	(758)	(348)	46%
Frais généraux et administratifs	(3 003)	(2 760)	(243)	9%
Total Dépenses opérationnelles	(15 296)	(11 277)	4 019	36%

Les dépenses opérationnelles ont augmenté de 36% par rapport à la même période de l'année précédente en ligne avec la reprise des activités et l'avancement des différents programmes.

Plus de 73% des dépenses concernent la R&D dont les coûts ont augmenté de 44% ce semestre. En effet, sur le premier semestre de l'année précédente, la société avait mis en place des mesures d'économies budgétaires, avec des décalages des dépenses et la mise en activité partielle de certaines équipes.

En phase avec les prévisions et la stratégie d'élargissement du portefeuille de produits de la société, les dépenses de R&D ont ainsi concerné notamment les services CRO et CMO pour avancer les programmes en cours de recherche de formulation ou en études préclinique afin de préparer les étapes suivantes.

Les frais marketing et commerciaux ont quant à eux augmenté de 46% par rapport à la même période de l'année précédente. Sur le premier semestre de l'exercice précédent, la crise sanitaire avait empêché tout déplacement et entraîné une réduction des activités de l'équipe de marketing stratégique, market access et Business Development avec pour conséquence une diminution ou un décalage des dépenses. Cette année, les activités à l'exception des voyages et déplacements, qui restent limités, sont revenues à un niveau normal.

Les frais généraux ont légèrement augmenté sur la période principalement par les frais de personnel et l'impact des charges relatives aux plans d'AGA en circulation.

>> **RÉSULTAT FINANCIER : (0,5) M€**

(EN MILLIERS D'€)	30/09/2021 6 MOIS	30/09/2020 6 MOIS	VARIATION EN EUROS	VARIATION EN %
Produits / (charges) de l'endettement financier brut	(816)	(2 446)	1 631	-67%
Autres produits / (charges) financières	273	(157)	430	-273%
Résultat financier	(544)	(2 603)	2 061	-79%

Le résultat financier fait apparaître des charges de 0,5 M€ contre 2,6 M€ sur le premier semestre de l'exercice précédent. Il est principalement composé des charges d'intérêts sur l'emprunt obligataire et sur l'emprunt BEI. Lors du semestre clos le 30 septembre 2020, les caractéristiques de la rémunération variable avaient été modifiées dans l'avenant de juin 2020 relatif aux conditions de versement de la 3ème et dernière tranche de 5 M€ de l'emprunt la BEI et une nouvelle estimation des flux de trésorerie futurs liés aux rémunérations variables de l'emprunt BEI à hauteur de 1,3 M€ avait été constatée.

>> RÉSULTAT NET : (11,8 M€)

(EN MILLIERS D'€)	30/09/2021 6 MOIS	30/09/2020 6 MOIS	VARIATION EN EUROS	VARIATION EN %
Produits des activités ordinaires	4 080	3 146	934	30%
Total Dépenses opérationnelles	(15 296)	(11 277)	(4 019)	36%
Résultat opérationnel Courant	(11 215)	(8 131)	(3 084)	38%
Résultat opérationnel	(11 214)	(8 151)	(3 063)	38%
Résultat financier	(544)	(2 603)	(2 059)	-79%
Résultat avant impôts	(11 758)	(10 754)	(1 004)	9%
Résultat Net	(11 758)	(10 754)	(1 004)	9%
Attribuable aux actionnaires de MedinCell	(11 758)	(10 754)		
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-		
Résultat par action en €	-0,47	-0,51		
Résultat dilué par action en €	-0,47	-0,51		

La perte nette sur la période s'est élevée à 11,8 M€ contre une perte de 10,7 M€ sur la période précédente. Cette dégradation limitée s'explique par l'impact sur la période précédente de la réévaluation de la dette BEI dont un avenant a modifié notamment la rémunération variable.

La perte par action de base et diluée (calculée sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période) s'élève respectivement à 0,47 € et 0,51 € par action au 30 septembre 2021 et au 30 septembre 2020.

>> ANALYSE DU BILAN

(EN MILLIERS D'€)	30/09/2021	31/03/2021	VARIATION EN EUROS	VARIATION EN %
Total de l'actif non courant	12 005	7 281	4 724	65%
Total de l'actif courant	42 794	56 325	(13 531)	-24%
Total de l'actif	54 799	63 606	(8 807)	-14%

Les actifs non courants regroupent les actifs corporels, incorporels et les actifs financiers non courants. Les actifs non courants nets s'élevaient à 12 M€ et à 7,3 M€ au 30 septembre 2021 et au 31 mars 2021 respectivement. L'augmentation est principalement due au classement en courant / non courant de la part du Crédit Impôt Recherche à recevoir ainsi qu'à l'impact des nouveaux droits d'utilisation d'actifs corporels.

Les actifs courants s'élevaient respectivement à 42,8 M€ et 56,3 M€ au 30 septembre 2021 et au 31 mars 2021. Cette variation provient principalement de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (voir ci-après).

(EN MILLIERS D'€)	30/09/2021	31/03/2021	VARIATION EN EUROS	VARIATION EN %
Capitaux propres – part du groupe	(1 628)	8 916	(10 543)	-18%
Intérêts minoritaires	-	-		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	(1 628)	8 916	(10 543)	-118%
Total du passif non courant	41 342	41 089	(430)	-1%
Total du passif courant	15 084	13 600	1484	11%
Total du passif	54 799	63 606	(7 807)	-12%

Le montant du passif non courant reste stable, la diminution des dettes financières non courantes étant compensée par l'augmentation des passifs locatifs non courants.

L'augmentation du passif courant provient principalement des produits constatés d'avance liés à la reconnaissance des revenus à l'avancement de l'activité pour les programmes de contraception avec la Fondation Bill & Melinda Gates et au programme de lutte contre la malaria avec Unitaid.

② ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2021, MedinCell dispose d'une trésorerie de 34,4 M€ ainsi que de 3 M€ d'actifs financiers non risqués, comparé aux 47 M€ de trésorerie et aux 3,9 M€ d'actifs financiers non risqués au 31 mars 2021.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit sur le premier semestre.

Sans inclure les revenus futurs relatifs aux produits développés en partenariat (revenus de services et paiements d'étapes), MedinCell bénéficie encore d'une solide visibilité financière pour la période de développement en cours, comme l'illustrent les flux de trésorerie d'exploitation du semestre qui, traduisent la croissance des investissements nécessaires à l'élargissement et à la progression du portefeuille de produits de la société.

(EN MILLIERS D'€)	30/09/2021 6 MOIS	30/09/2020 6 MOIS
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(11 293)	(6 658)
Flux net de trésorerie lie aux opérations d'investissement	(463)	(432)
Flux net de trésorerie lie aux opérations de financement	(1 871)	22 165
Variation de la trésorerie nette	(12 703)	15 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	47 095	12 377
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	34 392	27 451

—> *Principaux risques et incertitudes*

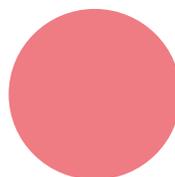
À l'occasion de son introduction en bourse sur Euronext, MedinCell a présenté dans son Document de Base (enregistré par l'Autorité des marchés Financiers (l'« AMF ») sous le numéro I.18-062 le 4 septembre 2018 et disponible sur le site internet de la société), les facteurs de risque.

Ces risques ont été revus et mis à jour dans le document d'enregistrement universel validé par l'AMF le 27 juillet 2021 sous le numéro R. 21-040 (chapitre 2). Ces derniers n'ont pas évolué depuis cette publication.

MedinCell rappelle que ses activités reposent sur des opérations de Recherche et Développement, visant des applications dans les domaines de la santé. Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques.

—> *Transactions avec les parties liées*

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2021, il n'y a pas eu de nouvelles transactions ou de modifications entre les parties liées qui ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de MedinCell.



#24



États financiers
consolidés semestriels
résumés établis en
normes IFRS
au 30 septembre 2021

Rapport financier semestriel

Sommaire

I-	ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT NET	27
II-	ETAT CONSOLIDE DU RÉSULTAT GLOBAL	28
III-	ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE	29
IV-	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	30
V-	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE.....	31
VI-	ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	32
	NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES	32
	1.1 <i>Présentation du Groupe</i>	32
	1.2 <i>Faits marquants de la période</i>	32
	NOTE 2 – BASE D’ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES IFRS DE LA SOCIETE.....	36
	2.1 <i>Base d’établissement des comptes consolidés IFRS semestriels résumés de la Société</i>	36
	2.2 <i>Nouvelles normes et interprétations applicables sur la période close au 30 septembre 2020</i>	36
	NOTE 3 – RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES.....	38
	3.1 <i>Base d’évaluation des comptes consolidés semestriels résumés</i>	38
	3.2 <i>Recours à des estimations et jugements</i>	38
	3.3 <i>Information sectorielle</i>	39
	3.4 <i>Continuité de l’exploitation</i>	39
	NOTE 4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	40
	NOTE 5 – NOTES RELATIVES A L’ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	41
	5.1 <i>Immobilisations incorporelles</i>	41
	5.2 <i>Immobilisations corporelles</i>	42
	5.3 <i>Contrats de location</i>	43
	5.4 <i>Actifs financiers et autres actifs non courants</i>	44
	5.5 <i>Clients et comptes rattachés</i>	45
	5.6 <i>Autres actifs courants</i>	45
	5.7 <i>Titres de placement financiers</i>	46
	5.8 <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	47
	5.9 <i>Capital social</i>	48
	5.10 <i>Actions auto détenues</i>	48
	5.11 <i>Paiements fondés sur des actions</i>	48
	5.12 <i>Dettes financières</i>	50
	5.13 <i>Avantages au personnel</i>	54
	5.14 <i>Dettes fournisseurs</i>	54
	5.15 <i>Autres passifs non courants</i>	54
	5.16 <i>Autres passifs courants</i>	54
	5.17 <i>Provisions - courantes</i>	55

NOTE 6 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	55
6.1 <i>Produits des activités ordinaires</i>	55
6.2 <i>Nature des dépenses allouées par fonction</i>	56
6.3 <i>Effectif</i>	58
6.4 <i>Autres produits et autres charges opérationnels</i>	59
6.5 <i>Résultat financier</i>	59
6.6 <i>Charge d'impôt</i>	60
6.7 <i>Résultat par action</i>	61
NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS BILAN	61
NOTE 8 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES	61
NOTE 9 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE.....	62

I- ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT NET

(En milliers d'€)	Notes	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Chiffre d'affaires	6.1	1 603	1 226
Autres produits des activités ordinaires	6.1	2 477	1 920
Produits des activités ordinaires	6.1	4 080	3 146
Frais de recherche et développement	6.2.1	(11 187)	(7 759)
Frais marketing et commerciaux	6.2.2	(1 106)	(758)
Frais généraux et administratifs	6.2.3	(3 003)	(2 760)
Résultat opérationnel courant		(11 215)	(8 131)
Autres charges opérationnelles non courantes	6.4	(1)	(20)
Autres produits opérationnels non courants	6.4	2	-
Résultat opérationnel		(11 214)	(8 151)
Produits des intérêts financiers	6.5	56	10
Coût de l'endettement financier brut	6.5	(872)	(2 456)
Autres charges financières	6.5	(5)	(508)
Autres produits financiers	6.5	277	351
Résultat financier		(544)	(2 603)
Résultat des entités mises en équivalence	8	-	-
Résultat avant impôts		(11 758)	(10 754)
(Charge) / Produit d'impôt	6.6	-	-
Résultat net		(11 758)	(10 754)
- Attribuable aux actionnaires de MedinCell		(11 758)	(10 754)
- Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat par action en €	6.7	(0,47)	(0,51)
Résultat dilué par action en €	6.7	(0,47)	(0,51)

II- ETAT CONSOLIDE DU RÉSULTAT GLOBAL

(En milliers d'€)	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Résultat net	(11 758)	(10 754)
Autres éléments recyclables du résultat global		
Ecart de conversion	-	-
Autres éléments non recyclables du résultat global		
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel, nets d'impôts	-	-
- Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	-	-
- Effet de l'impôt	-	-
Résultat global	(11 758)	(10 754)
- Attribuable aux actionnaires de MedinCell	(11 758)	(10 754)
- Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-

III- ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

(En milliers d'€)	Notes	30/09/2021	31/03/2021
Immobilisations incorporelles	5.1	1 545	1 486
Immobilisations corporelles	5.2	2 773	2 676
Droits d'utilisation d'actifs corporels au titre des contrats de location	5.3	3 672	1 177
Titres mis en équivalence	8	13	13
Actifs financiers et autres actifs non courants	5.4	4 002	1 929
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		12 005	7 281
Clients et comptes rattachés	5.5	410	883
Autres actifs courants	5.6	5 059	4 844
Titres de placement financiers	5.7	2 933	3 503
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	34 392	47 095
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		42 794	56 325
TOTAL DE L'ACTIF		54 799	63 606

(En milliers d'€)	Notes	30/09/2021	31/03/2021
Capital	5.9	249	247
Primes	5.9	6 905	75 147
Réserves	IV	2 976	(47 458)
Résultat net de l'exercice - part du Groupe	I	(11 758)	(19 020)
Capitaux propres - part du groupe	IV	(1 628)	8 916
Intérêts ne conférant pas le contrôle	IV	-	-
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	IV	(1 628)	8 916
Dettes financières - non courantes	5.12	37 409	39 071
Avantages du personnel	5.13	506	451
Provisions - part non courante		117	20
Autres passifs non courants	5.15	160	840
Passifs locatifs - non courants	5.3	3 149	705
TOTAL DU PASSIF NON COURANT		41 342	41 089
Dettes financières - courantes	5.12	4 098	3 179
Provisions - courantes	5.17	-	99
Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	2 097	2 956
Passifs locatifs - courants	5.3	436	390
Autres passifs courants	5.16	8 453	6 976
TOTAL DU PASSIF COURANT		15 084	13 600
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		54 799	63 606

IV- ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En milliers d'€)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Résultat net	Capitaux propres - part groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Solde au 31 mars 2021	24 691 043	247	75 147	(75)	(47 376)	(19 020)	8 921	-	8 921
Perte nette	-	-	-	-	-	(11 758)	(11 758)	-	(11 757)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart actuariel sur provision retraite, net d'impôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du Résultat global	-	-	-	-	-	(11 758)	(11 758)	-	(11 758)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	(68 279)	-	49 253	19 020	(4)	-	(4)
Augmentation de capital	88 165	-	-	-	-	-	-	-	-
Souscription BSA	108 700	2	37	-	-	-	39	-	39
Variation des actions autodétenues	-	-	-	-	(73)	-	(73)	-	(73)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	1 247	-	1 247	-	1 247
Solde au 30 septembre 2021	24 887 908	249	6 905	(75)	3 051	(11 758)	(1 628)	-	(1 628)

(En milliers d'€)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Écart de conversion	Réserves consolidées	Résultat net	Capitaux propres - part groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Solde au 31 mars 2020	20 134 056	201	33 188	(75)	(25 356)	(23 915)	(15 958)	-	(15 958)
Résultat (perte) net(te)	-	-	-	-	-	(10 754)	(10 754)	-	(10 754)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du résultat global	-	-	-	-	-	(10 754)	(10 754)	-	(10 754)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(23 915)	23 915	-	-	-
Augmentation de capital	2 035 642	20	15 597	-	-	-	15 617	-	15 617
Frais d'augmentation de capital	-	-	(1 297)	-	-	-	(1 297)	-	(1 297)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	394	-	394	-	394
Variation des actions auto détenues	-	-	-	-	157	-	157	-	157
Solde au 30 septembre 2020	22 169 698	222	47 488	(75)	(48 720)	(10 754)	(11 841)	-	(11 841)

V- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(En milliers d'€)	Notes	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Résultat net		(11 758)	(10 754)
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		2 776	3 630
- Elimination des provisions	6.4	53	301
- Elimination des amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et droits d'utilisation	5,1/5,2/5,3	719	662
- Charges liées au paiements fondés sur des actions	5.11	1 247	394
- Coût de l'endettement financier net	6.5	815	2 445
- Elimination des autres éléments sans incidence sur la trésorerie	5.8	(3)	(172)
- Résultat sur cessions d'actifs	5.1/5.2	(55)	-
Variation du besoin en fond de roulement		(2 311)	465
- Clients et comptes rattachés nets	5.5	473	76
- Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	(858)	(289)
- Autres créances d'exploitation	5.4/5.6	(2 721)	966
- Autres dettes d'exploitation	5.15/5.16	795	(288)
Impôts sur les sociétés décaissés		-	-
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		(11 293)	(6 658)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5.2	(515)	(210)
Acquisitions et production d'immobilisations incorporelles	5.1	(148)	(61)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,1/5,2	64	-
Produits financiers encaissés	6.5	47	-
Variation des titres de placements financiers	5.7	944	-
Variation des actifs financiers non courants	5.4	71	(161)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		463	(432)
Produits des opérations sur le capital, nets de frais	5.9	44	14 320
Souscription de dettes financières	5.12	55	11 906
Remboursements de dettes financières	5.12	(1 159)	(2 702)
Remboursements de passifs locatifs	5.3	(226)	(107)
Intérêts financiers décaissés	6.5	(512)	(1 410)
Acquisition et cession d'actions autodétenues	5.10	(73)	157
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(1 871)	22 165
Incidences des éléments non monétaires et de la variation des cours des devises		-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		(12 703)	15 074
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5,9	47 095	12 377
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5,9	34 392	27 451

VI- ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

1.1 Présentation du Groupe

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement bio résorbable. La société-mère MedinCell S.A. est une société anonyme française à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le siège social est situé au 3, rue des Frères Lumière, 34830 Jacou, France.

Elle est cotée depuis le 8 octobre 2018 sur le Compartiment B du marché réglementé d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0004065605 et le ticker MEDCL.

Les comptes semestriels consolidés résumés du groupe MedinCell au 30 septembre 2021 ont été arrêtés par le Directoire du 8 décembre 2021 qui en a autorisé la publication.

1.2 Faits marquants de la période

Portefeuille de produits MedinCell au 30 septembre 2021

Au 30 septembre 2021, le portefeuille de produits basés sur la technologie BEPO® compte :

- 1 produit candidat en attente d'autorisation de mise sur le marché aux États-Unis pour une commercialisation prévue dès 2022 en cas de feu vert de la FDA
- 2 produits candidats en développement clinique et 6 produits candidats en développement réglementaire préclinique, plusieurs autres produits sont actuellement en phase de formulation ;
- 6 sont développés en partenariats ou avec le soutien financier de fondations ou agences de santé, les autres sont des programmes internes financés directement par MedinCell ;

Parmi ces programmes (précliniques et cliniques), 8 sont en santé humaine et 1 en santé animale.



Plusieurs autres programmes, développés seuls, en partenariat ou avec le support de fondations ou agences internationales, sont actuellement au stade d'évaluation ou de formulation, étapes préalables à la sélection d'un produit candidat.

Synthèse des événements clés du semestre clos le 30 septembre 2021 et au-delà.

(communiqués de presse disponibles sur invest.medincell.com)

Avril 2021	mdc-TTG (Covid-19) : l'essai clinique valide l'innocuité de l'ivermectine en prise quotidienne sous forme orale, pour simuler la libération continue du principe actif par une injection longue action
Juin 2021	mdc-STM (paludisme) : après sélection du candidat médicament annoncée en juin 2021, le produit injectable à action prolongée contre le paludisme est entré en phase de développement réglementaire
Août 2021	mdc-IRM (schizophrénie) : Teva et MedinCell annoncent l'acceptation par la FDA du dossier de demande d'approbation de mise sur le marché de ce produit

Dépôt d'une demande d'autorisation de mise sur le marché auprès de la FDA pour mdc-IRM

L'événement majeur du semestre écoulé est le dépôt en juin 2021 de la demande d'autorisation de mise sur le marché pour le produit le plus avancé basé sur la technologie BEPO® : mdc-IRM, destiné au traitement de la schizophrénie et développé en collaboration avec Teva Pharmaceuticals (nom de code du projet chez Teva : TV46000). La demande de mise sur le marché a été acceptée par la FDA en août 2021. Elle est en cours d'instruction au moment de la clôture semestrielle. En cas de conclusion favorable, notre partenaire Teva qui finance et pilote le développement réglementaire et qui prendra en charge la distribution du produit, pourrait faire un lancement commercial aux États-Unis dès 2022. MedinCell est éligible au versement de milestones liés au passage de futures étapes de développement, puis au paiement de royalties entre le milieu et le haut de la fourchette d'un taux à un chiffre sur les ventes nettes et milestones commerciaux. Le total des milestones de développement et commerciaux peut atteindre 122M USD pour chaque produit, soit 366M USD pour les 3 produits combinés.

La demande d'autorisation de mise sur le marché déposée auprès de la FDA - l'agence sanitaire fédérale américaine - par Teva Pharmaceuticals, s'appuie sur les données de phase 3 de deux études pivots : TV46000-CNS-30072 (l'étude RISE - Risperidone Subcutaneous Extended-Release Study) et TV46000-CNS-30078 (l'étude SHINE, qui vise à tester l'innocuité du produit pour le traitement d'entretien de la schizophrénie). Ces études ont évalué l'efficacité, l'innocuité et la tolérance à long terme du produit TV-46000/mdc-IRM comme traitement pour les patients atteints de schizophrénie.

Le 7 janvier 2021, MedinCell et Teva avaient annoncé des résultats positifs. La participation à cet essai clinique était ouverte à des patients âgés de 13 à 65 ans. L'étude a montré que les patients traités avec l'injection sous-cutanée expérimentale de rispéridone, soit une fois par mois (q1M) (n=183), soit une fois tous les deux mois (q2M) (n=179), avaient atteint le principal critère d'évaluation, un délai statistiquement significatif avant la rechute par rapport aux patients traités par placebo (n=181), $p < 0,0001$ pour chaque comparaison. D'autre part, les injections sous-cutanées de rispéridone évaluées, q1M et q2M, ont respectivement montré une réduction de 80,0% et de 62,5% du risque de rechute par rapport au placebo. Par ailleurs, aucun nouveau risque lié à la sécurité du produit n'avait été identifié qui soit incompatible avec le profil de sécurité connu d'autres formulations de la rispéridone.

- **mdc-CWM**

Le partenaire de MedinCell AIC a informé la Société en septembre 2021 qu'il vise l'obtention du feu vert de la FDA pour le lancement des études d'efficacité de phase 3 avant la fin de l'année 2021. D'autre part, l'étude d'innocuité, visant à compléter la base de données de sécurité à long terme de mdc-CWM, a été décalée à la demande de la FDA. Elle démarrera après l'obtention des résultats préliminaires de la première étude de Phase 3. Notre partenaire indique que cela n'aura pas de conséquence sur le planning général du programme.

Ces études feront suite à l'étude de phase 2 clôturée en mars 2020 qui s'était achevée avec des résultats favorables :

- Aucun problème de sécurité n'a été identifié par rapport au traitement analgésique standard du groupe contrôle ;
- Amélioration des critères d'évaluation de la douleur à 2 semaines et à 3 mois avec mdc-CWM combiné aux soins analgésiques standards par rapport au panel traité uniquement avec les soins analgésiques standards ;
- Amélioration de nombreux autres paramètres par rapport à l'analgésie standard, notamment la fonction et l'amplitude des mouvements du genou.

Pour rappel, le projet mdc-CWM est une collaboration avec Arthritis Innovation Corporation (AIC) à Toronto, au Canada. Le produit est basé sur le célécoxib, une molécule qui bénéficie déjà d'une position forte dans les protocoles de récupération rapide, de plus en plus utilisés depuis vingt ans dans la gestion de la douleur suite aux interventions d'arthroplastie. Le développement réglementaire est dirigé et financé par AIC qui bénéficie du soutien financier d'investisseurs privés.

- **mdc-STM**

Une formulation candidate a été sélectionnée sur la base d'études in vivo. Le programme est désormais en développement préclinique réglementaire pour un début des essais cliniques prévu en 2023. Soutenu par Unitaid avec des paiements totaux attendus de US\$ 6,4 M, dont US\$ xx M déjà encaissés au 30 septembre 2021, le programme mdc-STM vise à neutraliser le vecteur de transmission du paludisme.

- **mdc-TTG**

En mars 2020, capitalisant sur son expérience dans la formulation d'ivermectine en injection à action prolongée, MedinCell a annoncé le lancement d'un programme de recherche dans la Covid-19. Ce

projet de recherche est devenu le programme mdc-TTG, qui a pour objectif de proposer un traitement injectable sous forme de seringue pré-remplie, prête à l'emploi, à température ambiante et stable pendant 24 mois. Ce traitement vise à offrir une protection contre la Covid-19 et ses mutants pendant plusieurs mois après une simple injection. Il pourrait également être administré aux personnes identifiées cas contacts Covid-19 pour les protéger.

Au cours du semestre, le corpus de données cliniques et de connaissances scientifiques soutenant l'efficacité prophylactique de l'ivermectine à dose thérapeutique, s'est enrichi.

Parallèlement au développement et à la sélection de plusieurs formulations candidates par les équipes de MedinCell, la Société a lancé en septembre 2020 un premier essai clinique. L'étude qui s'est achevée en mars 2021 a confirmé l'innocuité de l'ivermectine jusqu'à une dose de 100µg/kg/jour en administration continue sur 1 mois chez les volontaires sains. Aucune différence notable n'a été observée entre les volontaires traités et les volontaires sous placebo dans les trois cohortes étudiées successivement (doses quotidiennes de 50 µg/kg, 75 µg/kg et 100 µg/kg respectivement). Les données pharmacocinétiques des trois cohortes montrent une concentration plasmatique circulante maximale limitée dans les douze premières heures (Cmax entre environ 25-60 ng/mL) et l'atteinte rapide d'un régime stationnaire et une concentration plasmatique régulière entre environ 10 et 30 ng/mL pendant 28 jours, selon la dose administrée. Ces résultats préliminaires sont jugés positifs et conformes aux attentes de la Société sur la base des données de la littérature.

Au terme de cette étude et du rapport d'expertise du Professeur Jacques Descotes de mars 2021, le profil de sécurité de l'ivermectine soutient donc l'avancée des programmes MedinCell utilisant cette molécule, notamment les programmes mdc-TTG contre la Covid-19 et mdc-STM contre le paludisme.

A la clôture de l'exercice, MedinCell attend le feu vert des autorités sanitaires de plusieurs pays européens, dont la France, pour démarrer une étude clinique de phase 2 multicentrique, randomisée, en double aveugle et contrôlée par placebo, visant à confirmer l'efficacité prophylactique de l'ivermectine en prise régulière, quotidienne, sous forme orale, pour simuler la libération continue du principe actif par un injectable longue action. Cette étude vise à optimiser le développement à venir du produit injectable à action prolongée dont une première formulation candidate a déjà été sélectionnée, d'autres pouvant potentiellement offrir une protection plus longue étant en cours de formulation.

- Au cours du semestre, plusieurs programmes sont entrés en évaluation et en formulation, certains dans le cadre de la stratégie de développement de nouveaux programmes internes, d'autres dans le cadre de nouveaux partenariats. Étant donné le stade précoce de ces programmes, pour des raisons stratégiques évidentes et/ou dans le respect d'engagements de confidentialité, la Société ne peut rendre public, ni les molécules sur lesquelles elle travaille, ni les indications ciblées par ces nouveaux programmes.
- Au cours du semestre, les travaux d'extension du site de Jacou ont avancé. Les nouveaux locaux devraient être disponibles à la fin de l'année 2021.

NOTE 2 – BASE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES IFRS DE LA SOCIETE

2.1 Base d'établissement des comptes consolidés IFRS semestriels résumés de la Société

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe MedinCell a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes consolidés semestriels résumés de MedinCell pour le semestre clos le 30 septembre 2021 ont été établis en application des normes IFRS tels qu'adoptées par l'Union européenne en vigueur au 30 septembre 2021 et ceci pour toutes les périodes présentées. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_en

Les états financiers consolidés semestriels au 30 septembre 2021 sont présentés de manière résumée conformément à la norme internationale financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, les états financiers consolidés semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus en liaison avec les comptes consolidés IFRS de l'exercice clos le 31 mars 2021, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires.

2.2 Nouvelles normes et interprétations applicables sur la période close au 30 septembre 2021

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 mars 2021, à l'exception des nouvelles normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021 :

- Amendement à IFRS 4 – report d'IFRS 9
- Réforme des taux d'intérêt de référence – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 16 et d'IFRS7.

L'adoption des autres nouvelles normes / amendements / interprétations obligatoires listés ci-dessus n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés du Groupe.

En ce qui concerne la décision IFRIC IC relative à IAS19 (l'attribution d'un avantage post-emploi aux périodes de service) des analyses de place sont en cours. Les impacts de cette décision seront déterminés d'ici la clôture annuelle.

Par ailleurs, le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme, interprétation, amendement ou révisions qui n'auraient pas encore été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés ouverts au 1^{er} avril 2021.

Norme • Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
Amendements d'IFRS10 et IAS28: Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et sa société associée ou coentreprise Date d'entrée en vigueur des amendements à IFRS10 et IAS 28	<i>Reportée sine die</i>	<i>Suspendu</i>
IFRS 17 contrats d'assurances	1/01/2023	TBD
Amendements d'IAS 1: Classification des Passifs en courant ou non courant	1/01/2022	TBD
Amendements d'IAS 16: Immobilisations corporelles – Production avant utilisation prévue	1/01/2022	1/01/2022
Amendements d'IAS 37: Contrats onéreux – Coûts d'exécution d'un contrat	1/01/2022	1/01/2022
Amélioration annuelle des IFRS 2018-2020	1/01/2022	1/01/2022
IFRS 9 : Frais dans le test des "10%" pour décomptabilisation des passifs financiers		
Exemple illustratifs accompagnant IFRS16 Leases : Avantages incitatifs des contrats de locations		
IAS 41: Taxation à la juste valeur d'évaluation		
Amendement d'IFRS 16: Covid 19 – Concessions et locations connexes	1/04/2021	01/09/2021
Amendement d'IAS 1 et IFRS Practice : Disclosure des méthodes comptables	1/01/2023	TBD
Amendement d'IAS 8 : Définition des estimations comptables	1/01/2023	TBD
Amendement d'IAS 12: Impôts sur le résultat : Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une seule transaction	1/01/2023	TBD

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers consolidés du Groupe est en cours.

Par ailleurs, les comptes consolidés semestriels du groupe MedinCell ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC à la date de clôture.

NOTE 3 – RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont préparés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société-mère, et les montants présentés dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

3.1 Base d'évaluation des comptes consolidés semestriels résumés

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation (voir Note 3.4) et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS applicables.

A l'exception des principes comptables propres à l'établissement de comptes consolidés semestriels énoncés ci-après et de l'application des nouvelles normes IFRS rendue obligatoire à compter du 1^{er} avril 2021, le Groupe a appliqué les mêmes règles et principes comptables que ceux mentionnés dans ses derniers comptes consolidés annuels établis au 31 mars 2021.

L'évaluation du Crédit d'Impôt Recherche à la fin de la période intermédiaire a été effectuée en tenant compte des charges engagées et des encaissements et remboursements de subventions et avances remboursables annuels.

L'estimation des dépenses variables de personnel sur le semestre correspond à la meilleure estimation du management.

Conformément à IAS 34.30, la charge d'impôt sur le résultat est estimée dans les comptes semestriels à partir du taux effectif d'impôt attendu à la prochaine clôture annuelle.

Les revenus sont essentiellement issus de prestations de service pour les activités de recherche de formulation des produits supportés par des partenaires. En raison du cycle de développement des produits et en fonction des paramètres financiers mis en place dans le cadre de partenariats (ceux-ci pouvant intégrer ou non certains éléments tels que la facturation de services de formulation, des paiements d'étapes, des royalties, le partage de coûts, le partage de profits, etc.), le chiffre d'affaires peut varier significativement d'une période à l'autre mais n'est pas soumis à des effets de saisonnalité.

3.2 Recours à des jugements

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS. Leur établissement exige que la Direction exerce son jugement, qu'elle ait recours à des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres critères considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées.

Les principaux domaines exigeant de la Direction qu'elle exerce son jugement et procède à des estimations concernent notamment :

- l'évaluation de la juste valeur des plans de paiement en actions (plans de bons de créateur d'entreprise et de bons de souscription d'actions, plans de stock-options, attributions d'actions gratuites) accordés aux fondateurs, aux dirigeants, aux salariés du Groupe et à certains prestataires. L'évaluation de cette juste valeur résulte de modèles nécessitant l'utilisation d'hypothèses de calcul (volatilité, turnover, durée d'exercabilité...);
- L'évaluation des frais de développement qui seraient capitalisables en fonction du respect des critères d'activation ;
- l'évaluation des avantages du personnel, et plus particulièrement des indemnités de fin de carrière ;
- l'évaluation de la rémunération annuelle variable liée aux paiements de milestones et à la commercialisation des produits issus des programmes financés par l'emprunt auprès de la BEI ;
- concernant la durée des contrats à retenir pour l'application d'IFRS 16, le Groupe a recours à des jugements afin d'évaluer si il est raisonnablement certain ou non de reconduire les contrats au-delà de la durée non résiliable ;
- l'estimation des flux de remboursements des subventions et avances remboursables ;
- l'évaluation des impôts différés et de leur recouvrabilité ;
- l'évaluation des provisions.
- l'évaluation de la rémunération variable sur la dette avec la Banque Européenne d'Investissement
- l'évaluation des frais de développement et de l'avancement des dépenses pour mesurer le chiffre d'affaires à reconnaître au titre des prestations de développement de formulations.

3.3 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits et services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

A ce stade de développement, le Groupe a conclu que ses opérations constituent un seul et unique secteur opérationnel : la conduite de recherche et développement sur des procédés à base de polymères biodégradables permettant la délivrance contrôlée et prolongée de principes actifs dans le corps humain.

3.4 Continuité de l'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation a été retenu par la Direction de la Société compte tenu des éléments et hypothèses structurants suivants :

- La situation déficitaire de la Société au 30 septembre 2021 s'explique par le caractère innovant des produits développés en interne impliquant ainsi une phase de recherche et de développement

nécessitant un financement important ;

- La trésorerie disponible au 30 septembre 2021 s'élève à 34,4 M€. La société dispose également de 2,9 M€ de placements à long terme liés au contrat de capitalisation. Cette trésorerie disponible, les actifs financiers courants, le chiffre d'affaires prévisionnel liés aux milestones et services rendus, le remboursement des crédits d'impôt recherche et innovation, et le prévisionnel de dépenses permettent à la Société de poursuivre ses activités au-delà des 12 prochains mois.

La situation actuelle liée à la pandémie ne remet pas en cause la continuité d'exploitation, car les mesures nécessaires ont été mises en place : mise en place de mesures pour assurer la sécurité des employés, la continuité de l'activité au laboratoire et pour assurer l'avancement des projets prioritaires.

NOTE 4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Le périmètre de consolidation du Groupe MedinCell se compose des sociétés suivantes et n'a pas évolué sur le semestre :

Entité	Pays	Pourcentage d'intérêts au 31 mars 2021	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts au 30 septembre 2021	Méthode de consolidation
MedinCell SA	France	100%	Société Mère	100%	Société Mère
CM Biomaterials	Pays-Bas	50%	Mise en équivalence	50%	Mise en équivalence

NOTE 5 – NOTES RELATIVES A L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

5.1 Immobilisations incorporelles

Les mouvements concernant la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles au titre des périodes couvertes sont présentés ci-dessous :

(En milliers d'€)	Mouvements de l'exercice				30/09/2021
	31/03/2021	Acquisitions/ Augmentations	Cessions et mises au rebut	Reclassements	
Logiciels, brevets, licences	3 004	148	-	-	3 152
Immobilisations en cours et acomptes versés	8	-	(8)	-	-
Immobilisations incorporelles	3 013	148	(8)	-	3 153
Logiciels, brevets, licences	(1 527)	(80)	-	-	(1 607)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(1 527)	(80)	-	-	(1 607)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles nettes	1 486	68	(8)	-	1 545

La Société a poursuivi la consolidation de sa propriété intellectuelle et a, à ce titre, engagé de nouveaux coûts de protection intellectuelle au cours du semestre.

Au regard des impacts sur MedinCell de la situation induite par la Covid-19 et de la nature des actifs incorporels portés par la société, aucune dépréciation des actifs incorporels n'est à constater sur le semestre.

A titre de comparaison, les variations sur le semestre comparatif de l'année précédente se détaillaient comme suit :

(En milliers d'€)	Mouvements de la période				30/09/2020
	31/03/2020	Acquisitions/ Augmentations	Cessions et mises au rebut	Reclassements	
Logiciels, brevets, licences	2 828	61	-	-	2 891
Immobilisations en cours et acomptes versés	8	-	-	-	9
Immobilisations incorporelles	2 836	61	-	-	2 900
Logiciels, brevets, licences	(1 331)	(114)	-	-	(1 445)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(1 331)	(114)	-	-	(1 445)
Immobilisations incorporelles nettes	1 507	(53)	-	-	1 455

5.2 Immobilisations corporelles

Les mouvements concernant la valeur nette comptable des immobilisations corporelles au titre des périodes couvertes sont présentés ci-dessous :

(En milliers d'€)	31/03/2021	Mouvements de la période			30/09/2021
		Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Reclassements	
Matériels de laboratoire, installations techniques	3 398	161	-	-	3 559
Installations et agencements divers	1 444	19	-	-	1 463
Matériels de bureau et informatique et autres	849	30	(55)	-	824
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	46	304	-	-	350
Immobilisations corporelles brutes	5 737	514	(55)	-	6 196
Matériels de laboratoire, installations techniques	(1 931)	(266)	-	-	(2 197)
Installations et agencements divers	(589)	(72)	-	-	(661)
Matériels de bureau et informatique et autres	(541)	(79)	55	-	(565)
Amortissements des immobilisations corporelles	(3 061)	(417)	55	-	(3 423)
Immobilisations corporelles nettes	2 676	97	-	-	2 773

La société a investi sur le semestre afin de supporter et maximiser sa croissance notamment par l'acquisition de matériel de laboratoire et de matériel informatique.

Les immobilisations corporelles en cours concernent principalement un projet d'agrandissement des bureaux.

Au regard des impacts sur MedinCell de la situation induite par la Covid-19 et de la nature des actifs corporels portés par la société, aucune dépréciation des actifs corporels n'est à constater sur le semestre.

A titre de comparaison, les variations sur le semestre comparatif de l'année précédente se détaillaient comme suit :

(En milliers d'€)	31/03/2020	Mouvements de la période			30/09/2020
		Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Reclassements	
Matériels de laboratoire, installations techniques	3 056	102	-	-	3 158
Installations et agencements divers	1 387	10	-	-	1 397
Matériels de bureau et informatique et autres	623	97	-	-	719
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	28	1	-	-	29
Immobilisations corporelles brutes	5 094	210	-	-	5 303
Matériels de laboratoire, installations techniques	(1 409)	(257)	-	-	(1 666)
Installations et agencements divers	(447)	(70)	-	-	(517)
Matériels de bureau et informatique et autres	(401)	(59)	-	-	(460)
Amortissements des immobilisations corporelles	(2 257)	(386)	-	-	(2 643)
Immobilisations corporelles nettes	2 837	(176)	-	-	2 660

5.3 Contrats de location

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 Contrats de location à compter du 1^{er} avril 2019.

Les mouvements relatifs aux droits d'utilisation et aux passifs locatifs sur le semestre se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2021	Nouveaux contrats souscrits sur la période	Sorties liées aux fins de contrats	Dotations aux amortissements de la période	30/09/2021
Bâtiment	550	2 492	-	(139)	2 903
Matériels	616	224	-	(79)	761
Véhicules	10	-	-	(3)	7
Total des droits d'utilisation liés aux contrats de location - nets	1 177	2 716	-	(221)	3 672

En milliers d'euros	31/03/2021	Nouveaux contrats souscrits sur la période	Réévaluation anciens contrats	Paievements en capital sur la période	30/09/2021	Dont passifs locatifs courants	Dont passifs locatifs non courants
Bâtiment	553	1 810	682	106	2 939	264	2 675
Matériels	531	224		117	638	167	471
Véhicules	11			3	8	3	5
Total des passifs locatifs	1 095	2 034	682	226	3 585	436	3 149

Les droits d'utilisation s'élèvent au 30 septembre 2021 à 3 672 K€ nets et concernent principalement les locaux :

- le bail Tisserand pour 1 097k€
- le nouveau bail ACDE pour 1 624K€ ;
- le nouveau bail relatif à la Villa Rose pour 154K€.

Les nouveaux baux ACDE et Villa Rose ont pour hypothèses de fin novembre et octobre 2030 ;

La durée moyenne résiduelle à compter du 30 septembre 2021 est d'environ 5 ans pour les baux immobiliers, 4 ans pour le matériel et 2 ans pour les véhicules. Le Groupe a eu recours à des jugements afin d'évaluer si le Groupe est raisonnablement certain ou non de reconduire les contrats au-delà de la durée non résiliable. Le bail signé avec la société Indivision Tisserand au titre des locaux loués à compter de 14 mars 2016 est conclu pour une durée de 9 années avec une faculté de résiliation triennale, la prochaine possibilité de résiliation étant le 15 mars 2022 ; toutefois le Groupe a déterminé qu'un renouvellement du bail jusqu'au 15 mars 2031 était raisonnablement certain. Pour les autres contrats de location, compte tenu de l'absence de pénalités (contractuelles et économiques) significatives, le Groupe n'était pas raisonnablement certain qu'il renouvelle les contrats au-delà de leur durée contractuelle.

La dotation sur droits d'utilisation sur la période s'élève à 221 K€, l'amortissement en capital des passifs locatifs à 226 K€ et les intérêts financiers à 8 K€. L'annulation de la charge de location liée sur la période est de 233 K€.

Aucune transaction de cession-bail n'est intervenue sur la période.

Aucune convention de sous-location n'est en vigueur sur la période.

Il n'existe pas de restrictions ou covenants inclus dans les contrats de location du Groupe.

Les charges comptabilisées relatives aux locations de courte durée, aux locations d'actifs de faible valeur unitaire non retraités selon IFRS 16 s'élèvent à 18 K€ sur le semestre. Les contrats de location souscrits par le Groupe ne comportent pas de loyers variables.

A titre de comparaison, les variations sur le semestre comparatif se détaillaient comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2020	Nouveaux contrats souscrits sur la période	Sorties liées aux fins de contrats	Dotations aux amortissements de la période	30/09/2020
Bâtiment	677	29	-	(118)	589
Matériels	523	-	-	(41)	482
Véhicules	16	-	-	(3)	13
Total des droits d'utilisation liés aux contrats de location - nets	1 217	29	-	(162)	1 085

En milliers d'euros	31/03/2020	Nouveaux contrats souscrits sur la période	Paiements en capital sur la période	30/09/2020	Dont passifs locatifs courants	Dont passifs locatifs non courants
Bâtiments	652	29	99	582	155	427
Matériels	433	-	4	429	144	285
Véhicules	17	-	3	14	6	8
Total des passifs locatifs	1 102	29	106	1 025	306	719

5.4 Actifs financiers et autres actifs non courants

Les actifs financiers et autres actifs non courants se détaillent comme suit :

(En milliers d'€)	30/09/2021	31/03/2021
Dépôts et cautionnements versés	102	383
Contrat de liquidités - espèces	244	38
Titres de participation non consolidés	6	6
Obligations données en garantie - contrat de capitalisation	75	438
Part à plus d'un an des créances fiscales	3 535	1 063
Charges constatées d'avance non courantes	38	-
Total des Actifs financiers et Autres actifs non courants	4 002	1 929

Les actifs financiers non courants au cours du semestre sont majoritairement des créances fiscales.

Au 31 mars 2021, elle concernait principalement :

- la part du Crédit d'Impôt Recherche (1 028 K€), Crédit d'Impôt Innovation et Crédit Impôt Famille (35 K€), soit un total de 1 063 K€,
- des dépôts sur contrat de capitalisation placés en fonds généraux et en obligations, dont une

- partie donnée en garantie d'un emprunt, pour la part à plus d'un an (438 K€),
- du contrat de liquidité espèces (318 K€).

Au 30 septembre 2021, ils sont également composés :

- des créances fiscales qui correspondent au Crédit Impôt Recherche pour 3 469 K€ et au Crédit Impôt Innovation pour 66 K€ ;
- des dépôts et cautions sur activité courante pour 102 K€ ;
- des dépôts sur contrat de capitalisation placés en fonds généraux et en obligations, dont une partie donnée en garantie d'un emprunt, pour la part à plus d'un an (75 K€),
- d'un contrat de liquidité espèces pour 244 K€ (voir Note 5.10) ;
- des titres détenus de la Banque Populaire du Sud pour 6 K€ ;
- des charges constatées d'avances pour 38 K€.

5.5 Clients et comptes rattachés

Le tableau suivant présente la ventilation de la valeur nette comptable des créances clients pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	30/09/2021	31/03/2021
Créances clients	410	737
Factures à établir	-	146
Valeur brute	410	883
Dépréciation	-	-
Valeur nette	410	883

5.6 Autres actifs courants

Le tableau suivant présente la ventilation de la valeur nette comptable des autres actifs courants :

(En milliers d'€)	30/09/2021	31/03/2021
Avances et acomptes sur commandes	71	254
Créances sociales	50	24
Créances fiscales	4 023	3 685
Charges constatées d'avance	896	865
Autres	19	16
Autres actifs courants bruts	5 059	4 844
Dépréciation	-	-
Autres actifs courants nets	5 059	4 844

Les créances fiscales sont principalement constituées par les créances de TVA pour 862 K€ et le crédit impôt famille 2021 pour 67 K€ qui seront encaissables avant le 30 septembre 2022, ainsi que par les

crédits d'impôt relatifs à la période fiscale ouverte le 1^{er} avril 2020 pour 3 091 K€ (Crédit Impôt Recherche pour 3 023 K€ et Crédit Impôt Innovation pour 68 K€). La Société a reçu en novembre 2021 le remboursement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation de 3 091 K€ au titre de l'année 2020.

Les charges constatées d'avance sont principalement liées à des commissions de garantie sur le PGE BNP ainsi qu'à des dépenses opérationnelles courantes qui concernent la période suivante, notamment des frais de CRO (Contract Research Organization) pour les études in vivo, de CDMO (Contract Development Manufacturing Organization), de collaborations académiques, de bases de données de marché, d'honoraires, de voyages et d'abonnements logiciels.

5.7 Titres de placement financiers

Le tableau suivant présente le détail des titres de placement financiers pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	30/09/2021	31/03/2021
Contrat de capitalisation - Obligations données en garantie - part courante	526	716
Contrat de capitalisation - Obligations non données en garantie - part courante	-	393
Contrat de capitalisation - Fonds généraux en euros donnés en garantie	196	-
Contrat de capitalisation - Fonds généraux en euros non donnés en garantie	2 191	2 383
Intérêts courus non échus	20	11
Titres de placement financiers bruts	2 933	3 503
Dépréciation	-	-
Titres de placement financiers nets	2 933	3 503

Au 30 septembre 2021, la Société dispose d'un placement de 2 988 K€ dans le cadre d'un contrat de capitalisation (dont 2 387 K€ placés sous forme de fonds généraux avec une rémunération d'environ 2% sans risque sur le capital, et 601 K€ alloués à des obligations avec une rémunération supérieure s'échelonnant de 3 à 4%, mais présentant un risque sur le capital en cas de sortie avant la fin de la période). Ce contrat de capitalisation a été donné en garantie à hauteur de 50% du capital restant dû de l'emprunt bancaire de 7 M€ souscrit en mars 2017. Le capital restant dû de cet emprunt au 30 septembre 2021 est de 1 595 K€ (Emprunt Innove+).

Ce contrat de capitalisation présente des échéances entre 2020 et 2022 et une possibilité de sortie à tout moment pour la partie qui n'est pas donnée en garantie du contrat d'emprunt bancaire lié au prêt de 7 M€.

Le détail du classement de ce contrat de capitalisation est le suivant :

(En milliers d'€)	Classement comptable IFRS	30/09/2021	31/03/2021
Contrat de capitalisation – Obligations données en garantie – part courante	Actifs financiers courants	526	716
Contrat de capitalisation – Obligations données en garantie – part non courante	Actifs financiers non courants	75	438
Contrat de capitalisation – Fonds généraux en euros donnés en garantie – part courante	Actifs financiers courants	196	-
Contrat de capitalisation – part donnée en garantie		797	1 154
Contrat de capitalisation – Fonds généraux en euros	Actifs financiers non courants	-	-
Contrat de capitalisation – Fonds généraux en euros	Actifs financiers courants	2 191	2 383
Contrat de capitalisation – Obligations non données en garantie	Actifs financiers courants	-	393
Contrat de capitalisation - Total		2 988	3 930

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau suivant présente la ventilation (i) du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif de l'état de la situation financière consolidée ainsi que (ii) du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie Nets », tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie et ce, pour chaque période présentée :

(En milliers d'€)	30/09/2021	31/03/2021
Disponibilités	31 392	44 095
Contrat de capitalisation - Fonds généraux en euros	-	-
Comptes et dépôts à terme	3 000	3 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 392	47 095
Découverts bancaires	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie Nets	34 392	47 095

Au 30 septembre 2021, la Société dispose de :

- 31 392 K€ de disponibilités sur ses comptes bancaires ;
- 3 000 K€ de comptes à terme (CAT) d'une maturité de 3 ans, répartis en 5 contrats à échéance commune du 25/01/2022, avec possibilité de remboursement anticipé à tout moment sans pénalité significative.

5.9 Capital social

Au 31 mars 2021, le capital était composé de 24 691 043 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,01 euro.

Au cours du semestre clos au 30 septembre 2021, 196 865 actions ordinaires nouvelles ont été créées et portent le nombre d'actions total composant le capital social à 24 887 908 actions ordinaires entièrement libérées de valeur nominale de 0,01 euro.

Le tableau ci-après détaille les mouvements survenus sur le capital de MedinCell SA au cours du semestre clos le 30 septembre 2021 :

Date	Nature des opérations sur le capital	Nombre d'actions créées	Valeur nominale	Capital (en €)	Primes d'émission (en €)
Au 31 mars 2021		24 691 043	0,01 €	246 910,43 €	75 147 042,61 €
	Emission AGA 2020A	82 560	0,01 €	825,60 €	-
	Emission AGA 2020ABIS Tranche 1	3 360	0,01 €	33,60 €	-
	Exercice de BSA/BSPCE	108 700	0,01 €	1 087,00 €	38 381,00 €
	Affectation du résultat 31/03/21 et Imputation du RAN débiteur	-	-	-	(68 280 008,32 €)
	Emission AGA 2019BBIS Tranche 2	2 245	0,01 €	22,45 €	-
Au 30 septembre 2021		24 887 908	0,01 €	248 879,08 €	6 905 415,29 €

5.10 Actions auto détenues

A compter du 22 octobre 2018, la société a confié à la société KEPLER CHEUVREUX la mise en œuvre d'un contrat de liquidité sur ses propres actions.

Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des titres de la société MedinCell sur le marché d'EURONEXT Paris.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 K€ en espèces ont été initialement affectés au compte de liquidité.

Au 30 septembre 2021, dans le cadre du contrat de liquidité, le nombre d'actions auto-détenues au travers de ce contrat est de 22 937 contre 14 355 au 31 mars 2021, ainsi que 244 K€ de liquidités contre 318 K€ au 31 mars 2020.

5.11 Paiements fondés sur des actions

Des plans de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE ») ainsi que des bons de souscription d'actions (« BSA »), des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions (« Stock-options ») et d'actions gratuites (« AGA ») ont été attribués par la société aux dirigeants, aux salariés du Groupe et à certains prestataires.

La charge comptabilisée sur la période close le 30 septembre 2021 en application d'IFRS 2 relative aux plans qui étaient en circulation au 30 septembre 2021 s'élève à 1 228 K€.

- le 7 février 2020, attribution d'un plan d'attribution gratuite ci-après dénommé Plan 2019Bbis de 22 450 d'actions au bénéfice d'un bénéficiaire afin de remplacer le plan de Stock-options 2019BBis d'un des bénéficiaires initiaux. La période d'acquisition est fixée à 5 ans en 5 tranches, et sous condition de présence effective.

La charge comptabilisée en application d'IFRS 2 relative à ce plan d'actions gratuites sur la période close le 30 septembre 2021 s'élève à 7 K€.

- Le 1^{er} juillet 2020, le Directoire a décidé l'attribution d'un plan d'attribution gratuite de 88.365 actions au bénéfice de certains salariés de la société MedinCell SA. La période d'acquisition est fixée à 12 mois, et sous condition de présence effective pendant la période d'acquisition.

La charge totale de ce plan d'actions gratuites selon IFRS 2, estimée à la date d'attribution du 1^{er} juillet 2020 est de 684 K€. Cette charge sera reconnue linéairement sur la période d'acquisition pour chaque tranche.

La charge comptabilisée en application d'IFRS 2 relative à ce plan d'actions gratuites sur la période close le 30 septembre 2021 s'élève à 154 K€.

- Le 1^{er} juillet 2020, le Directoire a décidé l'attribution d'un plan d'attribution gratuite de 16.800 actions au bénéfice d'un salarié de la société MedinCell SA. La période d'acquisition est fixée en 5 tranches allant de 12 mois pour la tranche 1 à 60 mois pour la tranche 5, et sous condition de présence effective pendant la période d'acquisition pour chaque tranche.

La charge totale de ce plan d'actions gratuites selon IFRS 2, estimée à la date d'attribution du 1^{er} juillet 2020 est de 130 K€. La charge comptabilisée en application d'IFRS 2 relative à ce plan d'actions gratuites sur la période close le 30 septembre 2021 s'élève à 20 K€.

- Le 10 décembre 2020, attribution d'un plan d'attribution gratuite ci-après dénommé Plan 2020B de 276 251 actions au bénéfice de certains salariés de la société MedinCell SA. La période d'acquisition est fixée à 12 mois pour la tranche 1, composée de 137 315 actions, sous condition de présence effective avec une ancienneté minimum de 12 mois et pour la tranche 2, composée de 138 936 actions, sous conditions de performance du cours de bourse pour l'acquisition de ces actions gratuites de performance.

La charge totale de ce plan d'actions gratuites selon IFRS 2, estimée à la date d'attribution du 10 décembre 2020 est de 2 442 K€. La charge comptabilisée en application d'IFRS 2 relative à ce plan d'actions gratuites sur la période close le 30 septembre 2021 s'élève à 560 K€ pour la tranche 1 et 487 k€ pour la tranche 2.

- Le 21 juillet 2021, attribution d'un plan d'attribution gratuite ci-après dénommé Plan 2021A de 9 767 actions au bénéfice de certains salariés de la société MedinCell SA. La période d'acquisition est fixée à 12 mois pour la tranche 1, composée de 5 214 actions, sous condition de présence effective avec une ancienneté minimum de 12 mois et pour la tranche 2, sous conditions de performance du cours de bourse pour l'acquisition de ces actions gratuites de performance.

La charge totale de ce plan d'actions gratuites selon IFRS 2, estimée à la date d'attribution du 21 juillet 2021 est de 77 K€. La charge comptabilisée en application d'IFRS 2 relative à ce plan d'actions gratuites sur la période close le 30 septembre 2021 s'élève à 15K€, respectivement de

9 K€ et 6 K€ pour les tranche 1 et 2.

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques du nouveau plan attribués sur le semestre:

Actions gratuites 2021A	
Date d'Assemblée Générale	10/09/2020
Date d'attribution	21/07/2021
Fin de la période d'acquisition des droits	21/07/2022
Période d'exercice de l'instrument	21/07/2022
Nombre d'instruments attribués	9 767
Parité Instrument / Action	1
Prix de souscription de l'instrument	-
Prix d'exercice de l'instrument	-
Conditions d'acquisition	Être présent dans la société de façon continue entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition
Méthode d'évaluation utilisée (Monte-Carlo)	
Juste valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution	8,97€
Durée de vie moyenne de l'instrument (correspondant à la mi-période entre la date d'acquisition de la tranche et la date de fin de vie du plan)	-
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	0%
Dividendes attendus	-
Juste valeur de l'option	8,97€

⁽¹⁾ Obligation sans risque (Emprunt d'état) OAT BDF ;

La charge totale au titre des paiements fondés sur des actions en circulation s'élève à 1247 K€ au titre du semestre clos le 30 septembre 2021 contre 394 K€ au titre du semestre clos le 30 septembre 2020. Elle a été reconnue dans le compte de résultat en charges de personnel.

5.12 Dettes financières

Au 30 septembre 2021, les dettes financières sont principalement composées des avances remboursables, de Prêts pour Innovation conclus auprès de BPI et de la région Languedoc Roussillon, d'emprunts bancaires, d'un prêt de la Banque Européenne d'Investissement, de prêts garantis par l'Etat, ainsi que d'un emprunt obligataire avec Teva Pharmaceuticals.

Pour financer son développement, la société a bénéficié entre mai et juin 2020, puis en octobre 2020, de l'encaissement de prêts garantis par l'État (PGE) à hauteur de 13,7 M€ dans le cadre du dispositif exceptionnel de garanties mis en place par l'Etat permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises. Ces prêts obtenus auprès de la Banque Populaire du Sud, BNP Paribas, Caisse d'Épargne et de la Banque Publique d'Investissement, ont une maturité initiale de 12 mois. L'entreprise a contractualisé l'option d'amortissement sur 5 ans à compter de la première année pour les quatre emprunts.

Pour financer la formulation et le développement de produits internes, la société avait contractualisé le 22 mars 2018 un emprunt auprès de la BEI pour un montant de 20 M€ en 3 tranches de 7,5 M€, 7,5 M€ et 5 M€. La première tranche avait été tirée sur le 25 juin 2018 pour un montant de 7,5 M€ (soit 7 425 K€ nets de frais). Suite à l'atteinte de certaines conditions liées à l'activité, la deuxième tranche de 7,5 M€ a été tirée le 19 juillet 2019. Un avenant au contrat de financement BEI a été signé le 2 juin 2020. Celui-ci a modifié les conditions de tirage de la troisième tranche restante de 5 M€ devenue immédiatement disponible, ainsi que les caractéristiques de la rémunération variable. La dernière tranche de 5 M€ de l'emprunt BEI a été tirée le 27 novembre 2020.

Le remboursement du capital doit intervenir à l'issue d'une durée de 5 ans à compter du tirage de chaque tranche. Les intérêts de type Cash Interest sont payés annuellement par MedinCell S.A. Les intérêts de type Capitalized Interest seront payés au moment du remboursement du capital. En complément de la rémunération des intérêts payés annuellement par MedinCell S.A., MedinCell S.A. devra verser à la BEI une rémunération annuelle variable liée aux paiements de milestones et à la commercialisation de ses produits issus des programmes financés. Les conditions de la rémunération variables ont été modifiées dans l'avenant signé le 2 juin 2020.

A chaque clôture, MedinCell estime les éléments variables qu'elle pourrait être amenée à payer au titre de ce contrat en tenant compte des hypothèses les plus probables tant en termes d'occurrence des décaissements additionnels potentiels que de cadencement de ces derniers dans le temps. Compte tenu de l'avenant signé le 2 juin 2020 ayant modifié la définition des rémunérations variables, une dette complémentaire de 1 316 K€ a été comptabilisée dans les comptes clos au 31 mars 2021 à ce titre, en contrepartie d'une charge financière (méthode du catch-up), sur base des encaissements reçus et à recevoir pour l'un des projets financés. La société réévalue le montant de cette dette à chaque clôture. L'analyse quantitative et qualitative de cet avenant lors de l'exercice 2020-2021 n'a pas conduit à la décomptabilisation de la dette initiale. Le TIE est ainsi resté inchangé.

La société attire l'attention sur le fait que les covenants prévus au contrat avec la BEI incluent le respect par la société de ratios financiers à partir des comptes clos au 31 mars 2022.

Le bris de ces covenants financiers à la date d'arrêté des comptes clos au 31 mars 2022 constituerait un cas de défaut ouvrant le droit à la BEI de demander, à son choix, le remboursement partiel ou intégral du prêt, sauf à ce que la BEI y renonce.

Le tableau ci-après présente les variations des dettes financières non courantes et courantes nettes de la trésorerie et équivalents de trésorerie sur les semestres présentés :

(En milliers d'€)	Mouvements de l'exercice						30/09/2021	
	31/03/2021	Augmentations	Remboursements	Reclassements non courant/courant	Intérêts capitalisés	Variation des intérêts courus		(Actualisation)/ Désactualisation
Emprunt BPI PTZI	93	-	-	(93)	-	-	-	-
Prêt pour l'innovation	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt bancaires	93	-	-	(26)	-	-	-	67
PTZI (Lab 2016)	94	-	-	(44)	-	-	-	50
PIFEI Lab 2016	80	-	-	(40)	-	-	-	40
PTZI (IDEFIX)	304	-	-	(68)	-	-	(22)	214
Avance remboursable Contrat Croissance	598	-	-	(160)	-	-	(25)	413
Emprunt obligataire	1 009	-	-	-	-	-	3	1 012
Emprunt obligataire - intérêts capitalisés TEVA	214	-	-	-	-	-	-	214
Emprunt innove +	869	-	-	(733)	-	-	3	139
Emprunt BEI	20 358	-	-	(101)	-	-	116	20 373
Emprunt BEI - intérêts capitalisés	1 532	-	-	-	417	-	-	1 949
Prêt Garanti par l'Etat (CoVid)	13 697	55	-	(958)	-	-	-	12 794
Intérêts courus sur emprunts	129	-	-	-	-	-	15	144
Dettes financières - non courantes	39 070	55	-	(2 223)	417	-	90	37 409
Emprunt BPI PTZI	174	-	(90)	93	-	-	(12)	165
Prêt pour l'innovation	5	-	(5)	-	-	-	-	-
Emprunt bancaires	112	-	(62)	26	-	-	-	76
PTZI (Lab 2016)	69	-	(38)	44	-	-	(14)	61
PIFEI Lab 2016	80	-	(40)	40	-	-	-	80
PTZI (IDEFIX)	116	-	(61)	68	-	-	-	123
Avance remboursable Contrat Croissance	290	-	(150)	160	-	-	-	300
Intérêts courus sur emprunt obligataire	45	-	-	-	(25)	-	-	20
Emprunt innove +	1 424	-	(713)	733	-	-	-	1 444
Intérêts courus sur emprunt BEI	268	-	-	-	-	(107)	-	161
Intérêts courus sur emprunts	41	-	-	-	-	13	-	54
Emprunt BEI	553	-	-	101	-	-	-	654
Prêt Garanti par l'Etat (CoVid)	3	-	-	958	-	-	-	961
Dettes financières - courantes	3 179	-	(1 159)	2 223	(25)	(94)	(26)	4 098
Total des dettes financières	42 250	55	(1 159)	-	392	(94)	64	41 508
Titres de placement de trésorerie nets (hors Contrat de capitalisation)	-							
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	(47 095)							(34 392)
Contrat de capitalisation	(3 930)							(2 988)
Endettement Net	(8 775)							4 127

(En milliers d'€)	31/03/2020	Mouvements de la période						30/09/2020	
		Augmentations	Remboursements	Reclassements en passifs locatis - 1ère application d'IFRS 16*	Reclassements non courant/courant	Intérêts capitalisés	Variation des intérêts courus		(Actualisation)/ Désactualisation
Emprunt BPI PTZI	266	-	-	-	(91)	-	-	-	175
Prêt pour l'innovation	5	-	-	-	(5)	-	-	-	-
Emprunt PGE	-	11 900	-	-	-	-	-	-	11 900
Emprunt bancaires	198	-	-	-	(57)	-	-	-	141
PTZI (Lab 2016)	162	-	-	-	(38)	-	-	-	124
PIFEI Lab 2016	160	-	-	-	(40)	-	-	-	120
PTZI (IDEFIX)	419	-	-	-	(57)	-	-	-	362
Avance remboursable Contrat Croissance	887	-	-	-	(146)	-	-	-	741
Emprunt obligataire	9 174	-	(2 580)	-	-	-	-	3	6 597
Emprunt obligataire - intérêts capitalisés	1 930	-	-	-	-	-	(542)	-	1 388
Emprunt innove +	2 294	-	-	-	(703)	-	-	-	1 591
Emprunt BEI	14 952	-	-	-	(714)	-	-	1 371	15 609
Emprunt BEI - intérêts capitalisés	834	-	-	-	-	316	-	-	1 150
Dettes financières - non courantes	31 281	11 900	(2 580)	-	(1 851)	316	(542)	1 374	39 898
Emprunt BPI PTZI	124	-	(45)	-	91	-	-	6	176
Prêt pour l'innovation	8	-	(3)	-	5	-	-	-	10
Emprunt bancaires	66	6	(5)	-	57	-	-	-	124
PTZI (Lab 2016)	49	-	(19)	-	38	-	-	4	72
PIFEI Lab 2016	60	-	(20)	-	40	-	-	-	80
PTZI (IDEFIX)	81	-	(31)	-	57	-	-	6	113
Avance remboursable Contrat Croissance	(12)	-	-	-	146	-	-	6	140
Intérêts courus sur emprunt obligataire	185	-	-	-	-	-	(26)	-	159
Emprunt innove +	671	-	-	-	703	-	-	4	1 378
Emprunt BEI	-	-	-	-	714	-	-	-	714
Intérêts courus sur emprunt BEI	219	-	-	-	-	-	(146)	-	73
Intérêts courus sur emprunts	4	-	-	-	-	-	41	-	45
Dettes financières - courantes	1 455	6	(123)	-	1 851	-	(131)	26	3 084
Total des dettes financières	32 736	11 906	(2 703)	-	-	316	(673)	1 400	42 982
Titres de placement de trésorerie nets (hors Contrat de capitalisation)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	(12 377)	-	-	-	-	-	-	-	(27 451)
Contrat de capitalisation	(3 627)	-	-	-	-	-	-	-	(3 799)
Endettement Net	16 732	-	-	-	-	-	-	-	11 732

5.13 Avantages au personnel

Conformément à la loi française, les salariés de MedinCell S.A. ont droit à une indemnité versée lors du départ à la retraite. Le Groupe ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement est inscrite au passif des comptes consolidés.

La provision comptabilisée s'élève à 506 K€ au 30 septembre 2021 contre 451 K€ au 31 mars 2021. Les écarts actuariels sont nuls sur le semestre.

5.14 Dettes fournisseurs

Le tableau suivant présente la ventilation des dettes fournisseurs pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	30/09/2021	31/03/2021
Dettes fournisseurs	1 085	1 658
Factures non parvenues	1 013	1 297
Total dettes fournisseurs	2 097	2 956

5.15 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants au 30 septembre 2021 sont constitués des produits constatés d'avance à hauteur de 160 K€ liés principalement aux projets partenariés avec la BMGF et Unitaid, contre 840 K€ au 31 mars 2021 (dont 798 K€ liés à la reconnaissance des revenus à l'avancement de l'activité pour les programmes de contraception avec la Fondation Bill & Melinda Gates, et 42 K€ au titre des produits constatés d'avance sur subventions.)

5.16 Autres passifs courants

Le tableau suivant présente la ventilation des autres passifs courants pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	30/09/2021	31/03/2021
Clients créditeurs	3	-
Dettes sociales	1 408	1 842
Dettes fiscales	137	115
Dettes diverses	138	166
Produits constatés d'avance - part à moins d'un an	6 767	4 854
Autres passifs courants	8 453	6 976

Les dettes sociales sont principalement composées des provisions pour intéressement (pour 266K€), des provisions pour congés payés (463k€) et des charges sociales du dernier trimestre (518K€).

Au 30 septembre 2021, les produits constatés d'avance sont de 6 767 K€, dont 3 942 K€ liés à la

reconnaissance des revenus à l'avancement de l'activité pour les programmes de contraception avec la Fondation Bill & Melinda Gates, 2 715 K€ liés au programme de lutte contre la malaria avec Unitaid.

5.17 Provisions - courantes

Aucune provision pour risques et charges courant n'a été constatée au 30 septembre 2021.

NOTE 6 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente les revenus du Groupe au titre des semestres présentés :

(En milliers d'€)	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Chiffre d'affaires	1 602	1 226
- Produits perçus au titre des prestations de développement	1 602	1 226
Autres produits de l'activité ordinaire	2 477	1 920
- Crédit impôt recherche	2 483	1 920
- Autres produits	(6)	-
Total Produits des activités ordinaires	4 080	3 146

Le chiffre d'affaires sur le semestre présenté correspond principalement à des prestations de formulation et développement pour 1,6 M€ pour la Fondation Bill & Melinda Gates ainsi qu'Unitaid. Les revenus sont issus de prestations de services relatifs aux activités de recherche de formulation des produits supportés par des partenaires. Le revenu issu de ces contrats de collaboration est comptabilisé en chiffre d'affaires en application de la norme IFRS 15 et reconnu à l'avancement des charges liées, et plafonné au montant maximum contractuellement encaissable.

Le Groupe attend des Milestones concernant les contrats en cours. Ces milestones sont exclus du montant du chiffre d'affaires reconnus à date et du carnet de commandes du fait de leur caractère incertain.

Pour les deux périodes présentées, a été réalisé avec des clients situés hors de France.

6.2 Nature des dépenses allouées par fonction

6.2.1 Nature des charges incluses dans les « Frais de recherche et développement »

Le tableau suivant présente la nature des charges incluses dans le poste « Frais de recherche et développement » :

(En milliers d'€)	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Charges de personnel	(4 972)	(3 974)
- Charges de Personnel hors paiements fondés sur des actions*	(4 111)	(3 679)
- Paiements fondés sur des actions	(861)	(295)
Autres charges opérationnelles décaissées	(5 634)	(3 026)
- Sous-traitance études et prestations de services	(3 517)	(1 764)
- Matières Premières et consommations	(856)	(871)
- Honoraires et conseil	(932)	(423)
- Loyers et coûts associés, Assurance, Frais postaux	(228)	(155)
- Autres impôts et taxes	(9)	-
- Subventions	21	21
- Voyages et déplacements & Transports	(120)	(37)
- Divers	7	203
Autres charges opérationnelles non-décaissées	(580)	(759)
- Dotations nettes aux amortissement et provisions	(580)	(759)
Total	(11 187)	(7 759)

Durant le premier semestre de l'exercice 2020-2021, compte tenu de la crise sanitaire due à la Covid-19, la société a eu recours à l'activité partielle, a réduit les charges de personnel, de consultants ainsi que les frais de déplacement. Ces charges ont augmenté sur le premier semestre de l'exercice 2021-2022, en ligne avec la reprise des activités et l'avancement des programmes.

Les charges de personnel augmentent du fait du recrutement de personnel R&D et de l'attribution d'AGA. La hausse des consommations de matières premières est liée à l'achat de polymères et d'API.

Les charges de sous-traitance, notamment de CDMO et CRO, voient une évolution significative à la hausse due à l'avancée des projets prioritaires.

6.2.2 Nature des charges incluses dans les « Frais marketing et commerciaux »

Le tableau suivant présente la nature des charges incluses dans le poste « Frais marketing et commerciaux » :

(En milliers d'€)	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Charges de personnel	(678)	(576)
- Charges de Personnel hors paiements fondés sur des actions*	(554)	(554)
- Paiements fondés sur des actions	(124)	(22)
Autres charges opérationnelles décaissées	(409)	(167)
- Sous-traitance études et prestations de services	(127)	(71)
- Voyages et déplacements, salons, documentations	1	(4)
- Honoraires et conseil	(281)	(74)
- Loyers et coûts associés, Assurances, Frais postaux	(21)	(19)
- Autres	19	1
Autres charges opérationnelles non-décaissées	(19)	(16)
- Dotations nettes aux amortissement et provisions	(19)	(16)
Total Frais marketing et commerciaux	(1 106)	(758)

Les charges de personnel ont augmenté sur le semestre en raison de l'attribution d'AGA. Les charges d'honoraires et conseil ont augmenté avec notamment des études de marchés liées à certains projets. L'augmentation en sous-traitance est principalement due à la réactivation de l'accès à la base de données marché pour laquelle le renouvellement avait été retardé l'année précédente avec la crise sanitaire.

6.2.3 Nature des charges incluses dans les « Frais généraux et administratifs »

Le tableau suivant présente la nature des charges incluses dans le poste « Frais généraux et administratifs » :

(En milliers d'€)	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Charges de personnel	(1 769)	(1 524)
- Charges de Personnel hors paiements fondés sur des actions*	(1 507)	(1 446)
- Paiements fondés sur des actions	(262)	(78)
Autres charges opérationnelles décaissées	(1 117)	(1 131)
- Sous-traitance études et prestations de services	(100)	(13)
- Honoraires et conseil	(640)	(760)
- Voyages et déplacements	(27)	(7)
- Autres impôts et taxes	(79)	(98)
- Loyers et coûts associés, Assurance, Frais postaux	(282)	(224)
- Crédit d'impôt famille	54	28
- Autres	(43)	(58)
Autres charges opérationnelles non-décaissées	(118)	(105)
- Dotations nettes aux amortissement et provisions	(118)	(105)
Total Frais généraux et administratifs	(3 003)	(2 760)

L'augmentation des frais généraux et administratifs est due principalement aux charges de personnel qui ont augmenté de 16% par rapport à la période précédente en raison principalement de l'attribution d'AGA.

6.3 Effectif

Au 30 septembre 2021, le Groupe emploie 150 salariés contre 148 salariés au 31 mars 2021 et 138 au 30 septembre 2020.

L'effectif du Groupe par fonction a évolué sur la période de la façon suivante :

Fonction	30/09/2021	31/03/2021	30/09/2020
Recherche et développement	108	109	102
Marketing et commerciaux	13	12	10
Général et administration	29	27	26

6.4 Autres produits et autres charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels au titre des semestres clos les 30 septembre 2020 et 2021 concernent des éléments inhabituels ou peu fréquents.

6.5 Résultat financier

Le poste « Résultat financier » de l'état consolidé du résultat net se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'€)	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Produits des Placements Trésorerie	56	10
Intérêts sur dettes financières	(872)	(2 456)
Coût de l'endettement financier, net	(816)	(2 446)
Pertes de change	-	(505)
Autres charges financières	(5)	(3)
Autres charges financières	(5)	(508)
Gains de change	248	159
Produits de cession VMP	-	21
Autres produits financiers	29	172
Autres produits financiers	277	352
Total résultat financier	(544)	(2 603)

Le résultat financier est principalement composé des charges d'intérêts sur l'emprunt obligataire pour 0,3 M€ et sur l'emprunt BEI pour 0,6 M€ au 30 septembre 2021 contre respectivement 0,5 M€ et 1,7 M€ au 30 septembre 2020. La baisse des charges d'intérêts de 0,5 M€ à 0,3 M€ est essentiellement due aux remboursements anticipés de l'emprunt obligataire intervenus sur le second semestre financier 2020/2021.

La variation des charges d'intérêts sur l'emprunt BEI provient pour 1,3 M€ sur le premier semestre 2020 de la réestimation des flux de trésorerie futurs liés aux rémunérations variables suite aux modifications relatives aux caractéristiques de la rémunération variable contractualisées par un avenant en juin 2020.

6.6 Charge d'impôt

Le poste « Impôts sur les résultats » de l'état consolidé du résultat net se décompose comme suit :

(En milliers d'€)	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Impôts exigibles	-	-
Impôts différés	-	-
(Charge) Produit d'impôt	-	-

Le Crédit d'Impôt Recherche n'est pas inclus dans le poste « Impôts sur les résultats » mais est présenté dans le poste Autres produits de l'activité ordinaire (voir Note 6.1).

Le tableau suivant illustre le rapprochement entre la charge d'impôt effective sur les résultats et la charge d'impôt théorique (charge d'impôt calculée au taux nominal de 25%, hors contributions supplémentaires) :

(En milliers d'€)	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Résultat avant impôt	(11 758)	(10 754)
Taux théorique d'impôt	25,00%	25,00%
(Charge) Produit d'impôt théorique	2 940	2 689
Eléments en réconciliation		
- Crédit d'Impôt (dont Crédit Impôt Recherche)	634	487
- Paiements fondés sur des actions	(312)	(99)
- Différences permanentes	10	(59)
- Non activation des déficits de la période	(3 257)	(3 016)
- Dépréciation des IDA antérieurs	-	-
- Autres différences	(15)	(2)
Impôt reconnu au compte de résultat	-	-
Taux d'impôt effectif	0,00%	0,00%

En France, la Loi de Finance 2018 a prévu un taux d'impôt dégressif à partir de 2018 et allant jusqu'à 25% en 2022. Le groupe a estimé les dates de reversements probables des différences temporaires. Un taux de 25 % a été appliqué pour MedinCell S.A., seule société du Groupe en France métropolitaine.

Actifs et passifs d'impôts différés

La société française MedinCell S.A. dispose de déficits reportables provenant des exercices antérieurs auxquels s'est rajouté le déficit du semestre. Au 30 septembre 2021, le montant cumulé de ses déficits reportables s'élève à 98 163 K€. Les pertes récentes sont dues à l'intensification des dépenses de recherche & développement pour le développement des produits propres de la société.

Au 30 septembre 2021 comme au 31 mars 2021, la société estime que le contexte de crise sanitaire et économique lié à la Covid-19 pourrait impacter défavorablement certaines de ses hypothèses, y compris celles relatives à la conclusion de nouveaux partenariats avec des sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques. Compte tenu des incertitudes liées à l'environnement actuel, et bien qu'elle envisage

toujours un retour à la profitabilité à moyen terme, la société considère qu'il est plus improbable que probable qu'elle puisse, à moyen terme, imputer les déficits fiscaux faisant l'objet de la comptabilisation de ces impôt différés actifs sur des bénéfices taxables futurs. De ce fait, aucun impôt différé actif n'a été reconnu sur le semestre.

6.7 Résultat par action

- Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	30/09/2021 6 mois	30/09/2020 6 mois
Profit (Perte) de la période - Attribuable aux actionnaires de MedinCell (en K€)	(11 758)	(10 754)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	24 797 247	21 298 811
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	18 615	22 244
Résultat de base et dilué par action, en Euros	(0,47)	(0,51)

- Résultat dilué par action

Pour les semestres clos les 30 septembre 2020 et 2021, le résultat net étant une perte, le résultat par action dilué est égal au résultat de base par action, tout instrument dilutif ayant en effet un effet anti-dilutif sur la perte par action.

NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de façon significative par rapport aux derniers comptes consolidés annuels clos le 31 mars 2021.

NOTE 8 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2021, les relations entre le Groupe et les parties liées n'ont pas évolué de manière significative par rapport à l'exercice précédent.

NOTE 9 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE

Teva Pharmaceuticals, a présenté les résultats de l'étude pivot de phase 3, Risperidone Subcutaneous Extended-release Study (RISE), comparant l'administration mensuelle (q1m) et une fois tous les deux mois (q2m) de TV-46000 avec un placebo (1:1:1) chez des patients atteints de schizophrénie stabilisés après prise orale de Risperidone. Les résultats ont montré que le traitement avec TV-46000 (q1m et q2m) a considérablement prolongé le délai avant une rechute, diminué la proportion de patients au bord de la rechute à la 24ème semaine de l'étude, et augmenté significativement la proportion de patients ayant présenté un état stable. Le profil de sécurité de TV-46000 s'est révélé favorable, aucun nouveau signal de sécurité n'a été identifié par rapport aux données existantes obtenues avec les formulations orales et d'autres formulations de Risperidone à libération prolongée. Ces résultats, au travers de l'analyse détaillée de l'étude TV46000, ont été présentés par Teva lors de la conférence annuelle Psych Congress 2021 qui s'est tenue du 29 octobre au 1er novembre 2021 à San Antonio au Texas.

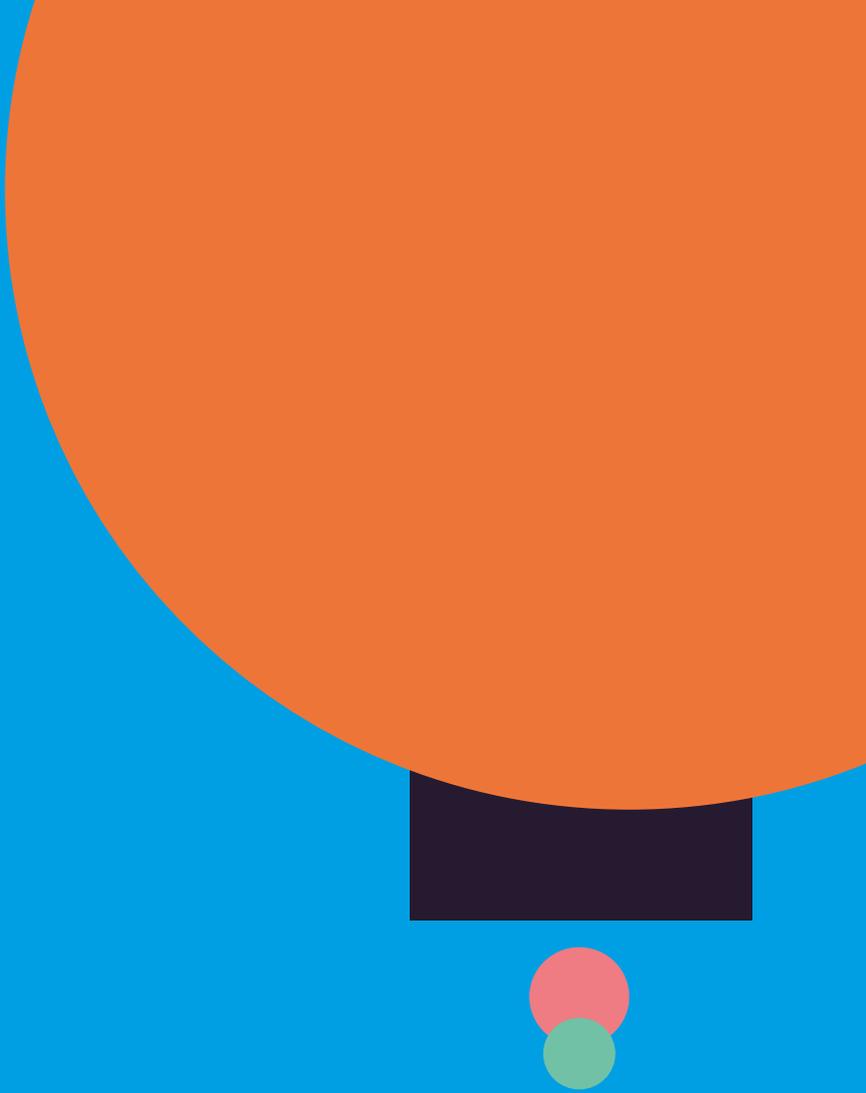
L'étude RISE était une étude multicentrique, randomisée, en double aveugle et contrôlée par placebo, visant à évaluer l'efficacité de la suspension injectable de rispéridone à libération prolongée en sous-cutanée comme traitement chez les patients (âgés de 13 à 65 ans) atteints de schizophrénie. Au total 544 patients ont été randomisés pour recevoir une injection sous-cutanée de TV-46000, mensuelle (q1m) ou une fois tous les deux mois (q2m), ou un placebo dans un rapport de 1:1:1 (stade 2). Le principal critère d'évaluation était le temps écoulé avant une rechute. L'étude a été conçue pour comparer TV-46000 q1m et TV-46000 q2m avec le placebo chez des patients atteints de schizophrénie stabilisée par la rispéridone orale (stade 1). Le critère d'évaluation principal était le délai avant l'imminence d'une rechute, et les critères d'évaluation secondaires étaient la proportion de patients présentant une rechute imminente à la 24ème semaine de l'étude et la proportion de patients restés stables à la 24ème semaine de l'étude. Aucun nouveau signal de sécurité n'a été identifié avec TV-46000 comparé aux données de sécurité existantes sur la rispéridone orale et d'autres formulations de rispéridone à libération prolongée.

Sur les 1267 patients examinés, 863 ont été recrutés et 544 ont été randomisés. Le délai de rechute imminente était significativement en faveur de TV-46000 (rapport des risques [IC à 95 %] ; globalement : 0,283 [0,184 ; 0,435], $P < 0,0001$; q1m : 0,200 [0,109 ; 0,367], $P < 0,0001$; q2m : 0,375 [0,227 ; 0,618], $P < 0,0001$) comparé au placebo. TV-46000 a également prolongé les délais avant rechute qui ont été respectivement multipliés par 3,5, 5,0 et 2,7, comparé au placebo. Les proportions de patients présentant une rechute imminente à la Semaine 24 étaient significativement plus faibles dans les groupes TV-46000 (q1m et q2m ensemble : 9 % ; q1m : 7 % ; q2m : 11 %) comparé au placebo (28 % ; $P < 0,0001$, $P < 0,0001$, $P = 0,0001$, respectivement). Les proportions de patients restés stables étaient significativement plus élevées (83 %, 87 %, 80 % vs 61 % ; $P < 0,0001$, $P < 0,0001$, $P = 0,0001$, respectivement). Le profil de sécurité de TV-46000 dans cette étude était similaire à celui d'autres formulations de rispéridone. Les effets indésirables les plus fréquents (taux ≥ 5 % et supérieurs à ceux du placebo) étaient des symptômes de rhinopharyngite, de la prise de poids et des symptômes extrapyramidaux.

Fin novembre 2021, MedinCell a obtenu des financements à hauteur de 4 million d'euros de BPI France :

- 3M€ sous forme de prêt pour le développement d'un médicament longue action à base d'ivermectine visant à protéger pendant plusieurs semaines contre la Covid-19 et ses variants (programme mdc-TTG). Ces fonds ont été versés à la Société le 29 novembre. Ce prêt au taux fixe de 0,71% / taux effectif global 0,80% sur 32 trimestres comprend une période de différé d'amortissement en capital, suivie d'une période d'amortissement linéaire, après une première échéance, à terme échu, payable le 31/12/2024.
- 1 M€ sous forme de subvention, issue de l'Appel à projet Résilience du ministère chargé de l'Industrie, qui s'inscrit dans le cadre du plan France Relance, pour son nouveau laboratoire sur le site de Jacou, France. Le programme, d'une durée de 19 mois, s'achèvera au plus tard le 8 novembre 2022 et sera financé en trois tranches : un premier versement à la signature du contrat, le second et le troisième seront subordonnés à la fourniture de récapitulatifs de dépenses acquittées et de rapports sur l'état d'avancement des travaux.

#63



*Attestation du
responsable du*
**rapport financier
semestriel**

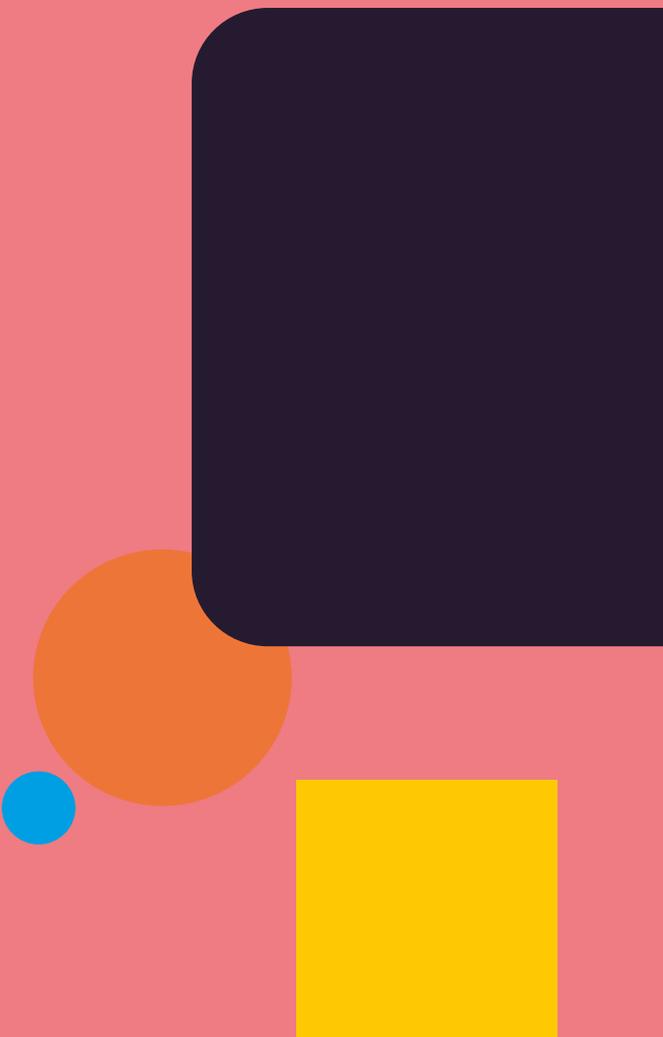
Rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Le 8 décembre 2021

*Christophe DOUAT
Président du Directoire*

#65



Rapport d'examen limité des commissaires aux compte

Rapport financier semestriel

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1er avril 2021 au 30 septembre 2021)

Aux Actionnaires
MEDINCELL SA
3, rue des Frères Lumière
34830 JACOU

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société MEDINCELL, relatifs à la période du 1er avril 2021 au 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés. résumés.

Fait à Montpellier et Paris, le 8 décembre 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Becouze

Didier Cavanié

Fabien BROVEDANI

The logo for MedinCell, featuring a stylized white 'm' symbol with a registered trademark symbol (®) to its upper right, positioned above the word 'MedinCell' in a bold, white, sans-serif font. The logo is centered within a dark blue rounded square.

MedinCell®

The address '3, rue des Frères Lumière' and '34830 Jacou' is displayed in a white, sans-serif font on a yellow rectangular background. The text is positioned to the left of a large blue circle containing a white arrow pointing right. Below the yellow box is an orange rounded square, and to the right of the blue circle are two smaller circles, one light green and one light blue, arranged in a descending sequence.

3, rue des Frères Lumière
34830 Jacou